



Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est

Plan d'activités annuel 2016-2017

Table des matières

Lettre d'accompagnement de la présidente du conseil d'administration du RLISS du Nord-Est ..	3
Mandat et orientations stratégiques.....	4
Aperçu des activités/programmes actuels et futurs	4
Analyse contextuelle	6
Description des priorités, plans et indicateurs	9
Améliorer l'accès et les temps d'attente pour recevoir des soins de qualité	9
Améliorer la coordination des soins	22
Renforcer la durabilité du système de santé	34
Plan de dépenses de fonctionnement du RLISS	43
Plan de dotation du RLISS (équivalents temps plein)	44
Stratégies de communications intégrées	45
Participation communautaire	47

Photo en couverture :

John Wilson, directeur, Stratégie et promotion des intérêts, Ontario Non-Profit Housing Association, s'entretient avec Danielle Bélanger-Corbin, présidente du conseil d'administration du RLISS du Nord-Est, et Louise Paquette, directrice générale (à droite), au premier forum du logement du RLISS du Nord-Est, *Bâtir pour l'avenir — Répondre aux besoins de logement dans le Nord-Est*, qui a eu lieu à Sudbury en octobre 2015. L'événement a accueilli près de 150 participants provenant de divers secteurs, dont 24 conférenciers. Dans le cadre de son Plan de services de santé intégrés (2016-2019), le travail du RLISS du Nord-Est visant à continuer de renforcer le continuum de soins pour les gens du Nord tirera profit de plusieurs secteurs clés, y compris **les modèles de transport et de logement** afin de mieux soutenir les résidents dans la communauté; le recours à la **technologie** pour renforcer la coordination des soins; davantage d'efforts en **éducation** pour aider les gens du Nord à trouver plus facilement les soins dont ils ont besoin; et des **partenariats** afin de s'assurer d'obtenir plus d'efforts de collaboration pour soigner les gens du Nord.

LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RLISS DU NORD-EST

10 juin 2016

Tim Hadwen
Sous-ministre adjoint
Division de la responsabilisation et de la performance du système de santé
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
Édifice Hepburn, 5^e étage
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario) M7A 1R3

Courriel : tim.hadwen@ontario.ca

M. Hadwen,

Le Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est (RLISS du Nord-Est) est heureux de vous présenter le Plan d'activités annuel (PAA) 2016-2017 comme l'exigent la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local*, le protocole d'entente entre le MSSLD et le RLISS et l'Entente de responsabilisation MSSLD-RLISS (ERMR).

Ce Plan d'activités annuel est axé sur la première année de notre Plan de services de santé intégrés (PSSI) 2016-2019. Il met à profit les progrès réalisés jusqu'à maintenant ainsi que notre vision pour fournir des « soins de santé de qualité lorsque les résidents du Nord en ont besoin » par un changement transformationnel des soins de santé dans le Nord-Est de l'Ontario. Il s'harmonise avec *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé* (février 2015) et tient compte du document *Une proposition pour renforcer les soins de santé axés sur les patients en Ontario* (décembre 2015), en réponse auquel plus de 1 000 personnes ont soumis plus de 3 500 suggestions ou commentaires afin d'améliorer le système de soins pour les gens du Nord.

Les trois priorités de notre PSSI sont les suivantes :

- Améliorer l'accès et les temps d'attente pour recevoir des soins de qualité.
- Améliorer la coordination des soins.
- Renforcer la viabilité de notre système de santé de sorte qu'il soit toujours là pour les résidents du Nord, aujourd'hui et demain.

Ces priorités sont soutenues par les catalyseurs suivants : la technologie pour aider à renforcer les programmes et les services; les modèles de transport et de logement pour mieux soutenir les résidents dans la communauté; les efforts en éducation pour aider les gens du Nord à trouver plus facilement les soins dont ils ont besoin; et les partenariats qui contribuent à hausser le niveau de coordination des soins de santé partout dans le Nord-Est de l'Ontario.

Nous continuons d'harmoniser nos efforts aux engagements pris à l'échelle provinciale pour créer un système de santé qui accorde la priorité aux patients. Alors que 20 % de notre population est âgée de 65 ans et plus (un pourcentage qui, selon les prévisions, atteindra 27 % d'ici 2026), les taux élevés de maladies chroniques et de problèmes médicaux complexes, et le besoin de renforcer le continuum de soins complet, y compris une harmonisation plus étroite des soins primaires, en milieu communautaire et à domicile, continueront de guider nos efforts et nos décisions.

N'hésitez pas à discuter de ce Plan d'activités annuel avec moi-même ou notre directrice générale, Louise Paquette.

Cordialement,



Danielle Bélanger-Corbin
Présidente, conseil d'administration du RLISS du Nord-Est

MANDAT ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Vision du RLISS du Nord-Est

Des services de santé de qualité au moment voulu.

Mission du RLISS du Nord-Est

Renforcer la coordination des services de santé et améliorer l'accès.

Le RLISS du Nord-Est soutient les quatre principaux objectifs du plan de l'Ontario *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé*.

1. **Accès** : améliorer l'accès — en fournissant un accès plus rapide aux bons soins.
2. **Relier les services** : offrir des soins mieux coordonnés et intégrés dans la communauté, plus près du domicile des patients.
3. **Inform** : soutenir les résidents et les patients — en offrant l'éducation, l'information et la transparence dont ils ont besoin afin de prendre les bonnes décisions concernant leur santé.
4. **Protection** : protéger notre système de santé publique universel — en prenant des décisions fondées sur la valeur et la qualité afin de veiller à la viabilité du système pour des générations à venir.

Le PSSI 2016-2019 du RLISS du Nord-Est s'harmonise bien avec le *Plan d'action de l'Ontario en matière de soins de santé* 2015 ainsi qu'avec les besoins des gens du Nord tels qu'ils les ont exprimés lors de séances de participation communautaire continues. Les résultats de la collaboration du RLISS du Nord-Est avec les gens du Nord continuent d'influer sur la prise de décision et l'établissement des priorités par le RLISS du Nord-Est.

APERÇU DES ACTIVITÉS/PROGRAMMES ACTUELS ET FUTURS

Le RLISS du Nord-Est finance environ 150 fournisseurs de services de santé (FSS) dans six secteurs (certains offrant des services dans plus d'un secteur), notamment :

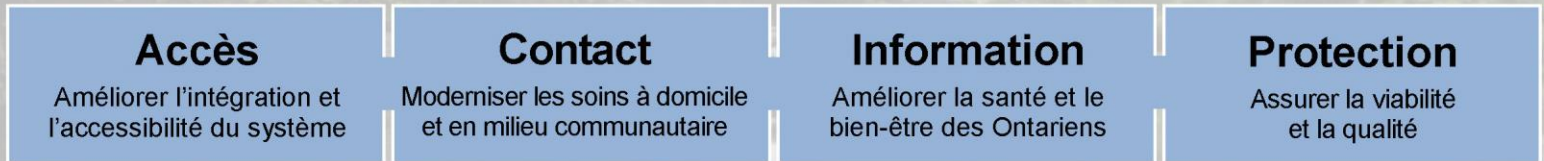
- 25 hôpitaux
- 6 centres de santé communautaire (CSC)
- 44 fournisseurs de services communautaires de santé mentale et de lutte contre les dépendances
- 68 services communautaires de soutien (SCS)
- 41 foyers de soins de longue durée (FSLD)
- 1 centre d'accès aux soins communautaires (CASC)

Le RLISS du Nord-Est continue de travailler en collaboration avec les FSS pour que notre système de santé devienne axé sur le patient plutôt que sur le fournisseur et que les résultats et les données probantes propulsent la prestation de soins de qualité aux résidents du Nord. Cette transition ne peut être réalisée qu'en tirant profit de plusieurs secteurs clés, dont les suivants : la technologie pour aider à renforcer les programmes et les services; les modèles de transport et de logement pour mieux soutenir les résidents dans la communauté; les efforts en éducation pour aider les gens du Nord à trouver plus facilement les soins dont ils ont besoin; et, bien entendu, les partenariats qui contribuent à hausser le niveau de coordination des soins de santé partout dans le Nord-Est de l'Ontario.

Nous continuerons de favoriser la qualité au sein du système, d'améliorer l'expérience du patient et la santé de la population, en reconnaissant la diversité culturelle, particulièrement pour les populations autochtones et francophones.

Sommaire du Plan de services de santé intégrés du RLISS du Nord-Est, 2016 – 2019

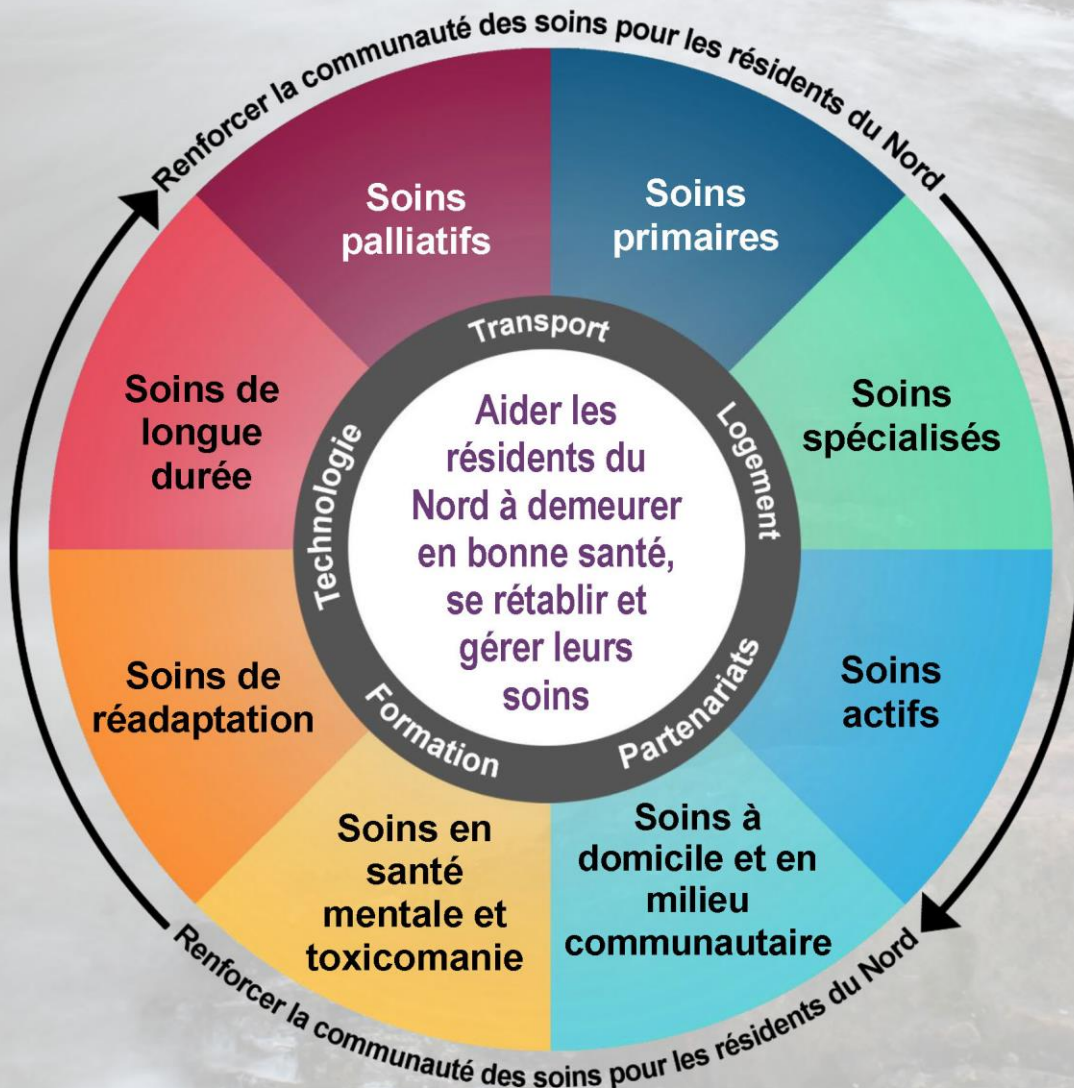
Directives provinciales



Priorités du RLISS du Nord-Est



Domaines de soins

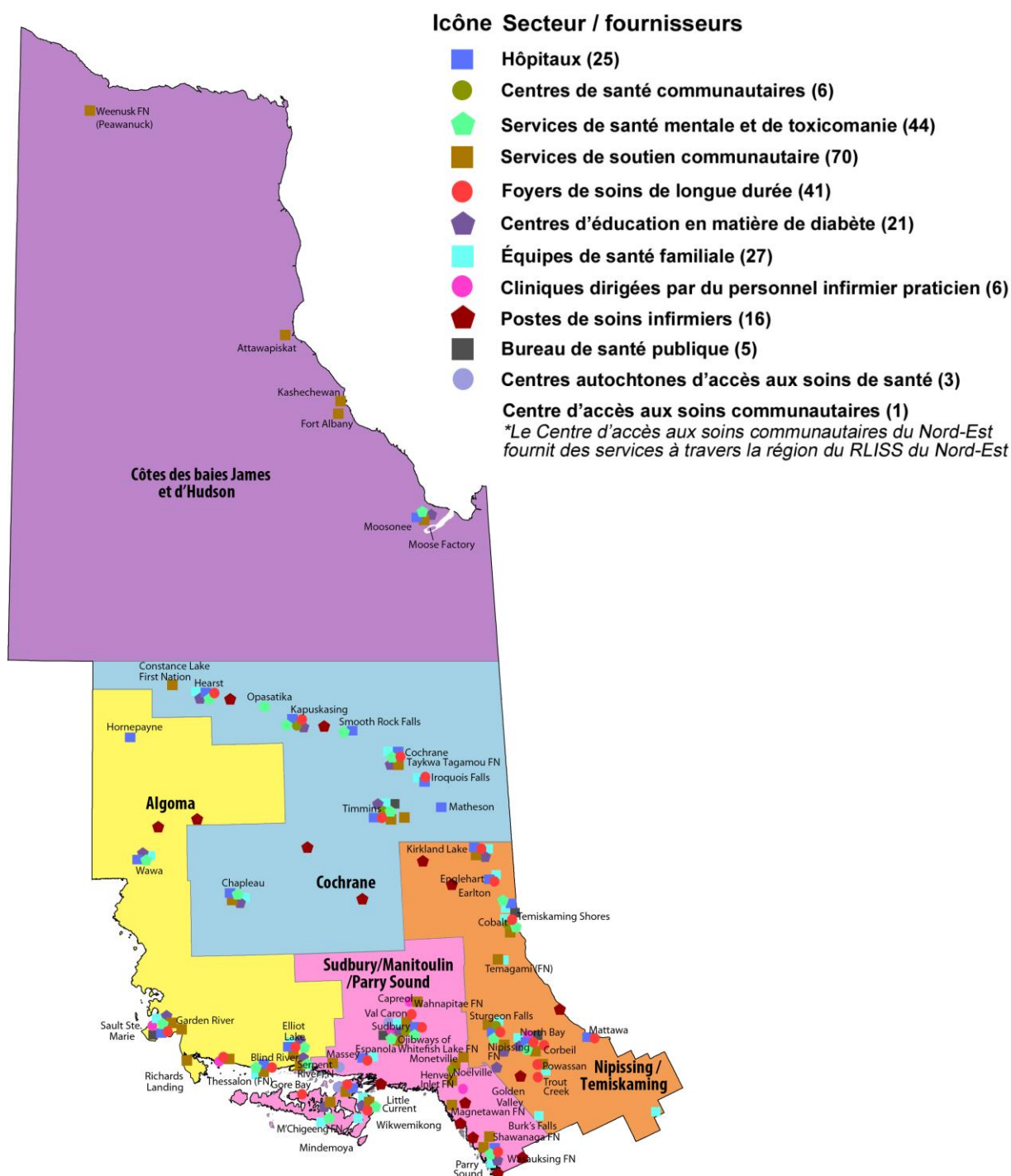


Le RLISS du Nord-Est travaillera avec ses partenaires pour favoriser la qualité et la valeur au sein du système, enrichir l'expérience du patient et améliorer la santé de la population tout en reconnaissant la diversité culturelle.

ANALYSE CONTEXTUELLE

En 2016, le RLISS du Nord-Est a 168 ententes de responsabilisation, qui tiennent les FSS responsables de la prestation de soins de santé de première ligne que représente l'investissement annuel de 1,4 milliard de dollars du RLISS du Nord-Est. Ces ententes incluent : 109 ententes de responsabilisation en matière de services multisectoriels (ERS-M), 25 ententes de responsabilisation en matière de services hospitaliers (ERS-H) et 34 ententes de responsabilisation en matière de services liés aux soins de longue durée (ERS-SLD).

Actuellement, le RLISS du Nord-Est structure sa vaste superficie (400 000 kilomètres carrés) en cinq grandes régions de planification. Ces grandes régions soutiennent les efforts fournis en matière de planification et d'harmonisation à l'échelle locale. Le personnel du RLISS du Nord-Est travaille dans quatre bureaux régionaux et tient régulièrement des rencontres individuelles avec les fournisseurs et les résidents de la grande région.



Accès aux services de soins de santé

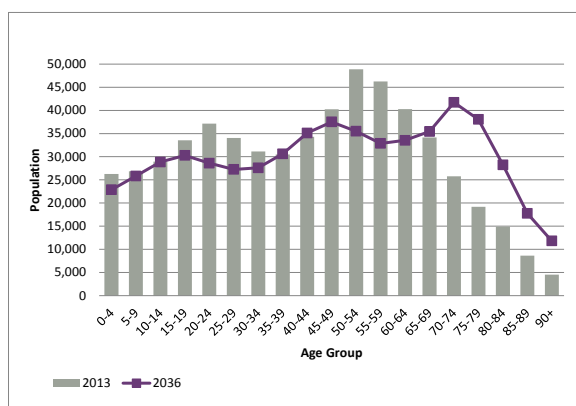
Le RLISS du Nord-Est compte environ 420 médecins qui offrent des soins primaires complets, un partenariat de services de santé à Sault Ste. Marie, 27 équipes de santé familiale (ESF), six centres de santé communautaire (CSC), trois centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones, six cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien et 16 postes de soins infirmiers.

Espérance de vie

Tant les résidents que les résidentes du RLISS du Nord-Est ont une espérance de vie plus courte par rapport à l'ensemble des Ontariens : 76,5 ans pour les hommes (79,2 ans en Ontario) et 81,4 ans pour les femmes (83,6 ans en Ontario). Les principales causes de décès pour les résidents du RLISS du Nord-Est, comme pour les Ontariennes et Ontariens, sont les maladies du système circulatoire (notamment les maladies du cœur et les accidents vasculaires cérébraux) et les néoplasmes (cancer). Le taux de décès attribuables à des troubles du système circulatoire (par tranche de 100 000 habitants) est 22 % plus élevé qu'en Ontario; les néoplasmes sont 16 % plus fréquents.

La mortalité prématurée, une mesure des taux de mortalité (par tranche de 100 000 habitants) avant l'âge de 75 ans, est 35 % plus élevée dans le RLISS du Nord-Est que dans la province.

Catalyseurs nouveaux, émergents et évolutifs de changement dans le système



Changement démographique

On prévoit que la population du RLISS du Nord-Est changera radicalement au cours des deux prochaines décennies. L'information à gauche est tirée des estimations du ministère des Finances de l'Ontario. Même si un déclin global de 2,5 % est attendu au cours des deux prochaines décennies, on prévoit que la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus connaîtra une hausse, passant de 20,5 % à 31,2 %. Cela représente une augmentation de 48,4 % des personnes âgées, soit un changement démographique ayant des conséquences considérables sur la prestation des soins de santé et le type et l'emplacement des services offerts.

Habitudes de vie liées et état de santé

De mauvaises habitudes de vie sont liées à un risque accru de maladies chroniques, de mortalité et d'incapacité. Le tableau ci-dessous indique un certain nombre de modes de vie et d'états de santé dans la région.

(Source : Statistique Canada. Tableau 105-0502 — Profil d'indicateurs de la santé, estimations pour une période de deux ans (2013-2014) selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2013) et groupes de régions homologues, occasionnel, CANSIM (base de données) (consulté le 2 mars 2016). *Les pourcentages pour l'Ontario incluent le Nord-Est de l'Ontario.)

Indicateur	RLISS du Nord-Est	Ontario
État de santé perçu comme très bon ou excellent	54,9 %	59,5 %
Niveau de stress considéré comme très élevé (15 ans ou plus)	20,7 %	22,9 %
Sentiment d'appartenance à la communauté assez fort ou très fort	69,3 %	68,0 %
Tabagisme, quotidien ou occasionnel	23,2 %	17,7 %
Consommation excessive d'alcool (cinq consommations ou plus à une seule occasion, au moins une fois par mois, au cours de la dernière année, parmi ceux qui ont pris une consommation au cours de la dernière année)	21,9 %	16,7 %
Embonpoint ou obésité (adultes âgés de 18 ans et plus)	61,7 %	53,9 %
Possibilité de consulter un médecin régulièrement	85,3 %	91,8 %
Consultation d'un médecin au cours des 12 derniers mois	77,2 %	80,0 %

Priorité du RLISS du Nord-Est

Améliorer l'accès et les temps d'attente pour recevoir des soins de qualité.

Lorsqu'on demande aux résidents du Nord de quelle manière on pourrait améliorer leur expérience avec le système de santé, ils répondent avec une majorité écrasante l'accès.

Les soins de santé accessibles signifient obtenir les soins de qualité dont votre famille et vous-même avez besoin, au bon endroit et en temps opportun. Cette accessibilité peut inclure obtenir de l'aide d'un médecin de famille ou d'un membre du personnel infirmier praticien, d'un centre de santé communautaire autochtone ou francophone, d'une équipe de santé familiale, d'une équipe de soins de santé intégrés, d'un spécialiste, d'un conseiller en santé mentale et lutte contre les dépendances, d'un foyer de soins de longue durée, ou d'un fournisseur de soins à domicile ou en milieu communautaire. Parfois, nous avons besoin des services de plusieurs de ces fournisseurs, surtout lorsque nous vieillissons.



Priorité : améliorer l'accès et les temps d'attente pour recevoir des soins de qualité.

But : accès plus rapide aux services dont vous avez besoin, avec des temps d'attente plus courts

Objectifs

1. Appuyer les fournisseurs de soins primaires et spécialisés pour assurer un accès aux services en temps opportun.
2. Réduire les temps d'attente pour les interventions chirurgicales et les examens diagnostics, ainsi que dans les services d'urgence.
3. Améliorer la disponibilité des services et programmes coordonnés de soins à domicile et en milieu communautaire.
4. Renforcer l'accès des personnes âgées aux stratégies de prévention des chutes.
5. Améliorer les services de soutien en cas de troubles du comportement ou de démence pour les personnes âgées et leurs soignants.
6. Travailler avec des partenaires pour augmenter le nombre d'occasions en matière de logement pour les personnes âgées, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de dépendance, et d'autres populations vulnérables.
7. Améliorer l'accès aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances en se concentrant sur la mise en place d'un formulaire d'aiguillage normalisé, d'un site Web d'information sur la santé, d'un registre provincial des lits et des programmes ciblant la population autochtone.
8. Travailler avec l'entité de planification des services de santé en français pour renforcer l'accès aux services en français en se concentrant sur l'augmentation du nombre de fournisseurs de services de santé qui élaborent des plans de désignation et mettent en place une approche d'offre active.
9. Élargir l'accès à des services communautaires de soutien, des modèles d'intervention en matière de diabète et des services de santé et de guérison traditionnelles pour la population autochtone du Nord, en particulier les personnes qui vivent avec des maladies complexes chroniques.
10. Augmenter l'accès en temps opportun aux soins de réadaptation à domicile et en milieu communautaire.
11. Améliorer l'accès aux lits de soins de longue durée.

État actuel

Le RLISS du Nord-Est travaille avec les résidents du Nord afin d'augmenter la disponibilité des soins ainsi que l'accès à ces soins. Ces soins constituent un facteur très important dans notre région, étant donné qu'environ 20 % des résidents sont âgés de 65 ans et plus et que ce nombre grimpera à 31 % au cours des deux prochaines décennies. Nous insistons également sur une augmentation de l'accès pour les francophones et les Autochtones, qui représentent respectivement 23 % et 11 % de notre population.

Nous profitons actuellement des services de 42 fournisseurs approuvés par le RLISS conformément à la *Loi sur les services en français*, 57 autres étant à l'étape d'une planification de la désignation. Dans notre région, 72 % des fournisseurs non désignés peuvent compter sur des professionnels capables d'offrir des services en français. Le RLISS du Nord-Est s'est continuellement efforcé d'améliorer l'accès aux services ainsi que l'état de santé des Autochtones vivant à l'intérieur de nos limites géographiques. Les Autochtones représentent la population dont le taux de croissance est le plus rapide dans notre région. Les Autochtones ont des taux de maladies chroniques et de comorbidités plus élevés qu'au sein de la population non autochtone, et ce, à un plus jeune âge.

Voici quelques exemples de moyens utilisés par le RLISS pour améliorer l'accès aux soins primaires : 82 % des médecins de famille utilisent des dossiers médicaux électroniques pour obtenir des renseignements sur leurs patients; 82,7 % des personnes inscrites à Accès Soins ont un fournisseur de soins primaires; plus de 285 des patients en phase critique ont été soignés en ayant recours à des soins actifs virtuels, et près de 2 000 ont profité du programme de télésoins à domicile pour mieux autogérer leur maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) ou leur insuffisance cardiaque. Au cours des trois dernières années, le RLISS du Nord-Est a investi dans de nombreux projets et programmes visant à améliorer l'accès et les temps d'attente pour les personnes atteintes d'une maladie mentale ou d'un trouble lié à une dépendance, et plus de 7 500 personnes ont reçu une formation spécialisée dans le cadre du Projet ontarien de soutien en cas de troubles du comportement pour être en mesure de soigner des adultes plus âgés qui présentent des problèmes de comportement complexes et difficiles. En outre, plus de 22 000 personnes ont obtenu des soins grâce à la ligne régionale de réconfort, un service d'écoute téléphonique en santé mentale.

Harmonisation avec les priorités gouvernementales

L'accès amélioré à des services de qualité est un élément central de la transformation du système de santé du gouvernement, comme le précisent les ressources suivantes : *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé (février 2015)*, *Priorité aux patients : une proposition pour renforcer les soins de santé axés sur les patients en Ontario (décembre 2015)*, la *Stratégie décennale de santé mentale et de lutte contre les dépendances* du ministère, qui établit cinq piliers pour un meilleur rétablissement des personnes aux prises avec un problème de santé mentale ou de dépendance, et *Amener les soins au domicile : Rapport du Groupe d'experts pour l'examen des soins à domicile et en milieu communautaire (mars 2015)*.

Objectif 1 : Appuyer les fournisseurs de soins primaires et spécialisés pour assurer un accès aux services en temps opportun.						
Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Travailler avec les services gériatriques spécialisés du Nord-Est (SGSNE) pour mettre en œuvre son Plan stratégique 2015-2018 qui inclut l'augmentation de la capacité et de la coordination des SGS dans les communautés partout dans la région.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Mesure 2 : Continuer à surveiller et à régler les problèmes liés à la mise en œuvre de la politique concernant les malades en phase critique des Services ontariens des soins aux malades en phase critique dans le RLISS du Nord-Est.	En cours	50 %	En cours	50 %	Terminé	100 %
Mesure 3 : Continuer à accroître les possibilités en télémédecine pour les fournisseurs de soins primaires et les patients (c.-à-d., consultations électroniques, télédermatologie ou soins des plaies, télépsychiatrie, visites en télémédecine du RTO pour les patients).	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Mesure 4 : Améliorer l'accès aux services de soins primaires par la promotion d'Accès Soins (pour les patients sans médecin), et l'adoption du programme de renseignements sur l'accès ouvert de Qualité des services de santé Ontario (QSSO).	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Comment allons-nous mesurer notre succès?						
Mesure 1 : Élargissement de l'équipe des SGSNE à Sudbury et mise en œuvre de l'équipe multidisciplinaire de SGS à Timmins et à Sault Ste Marie. Les cibles de volume de service seront déterminées d'après l'importance et la nature des investissements. La recherche a montré que les programmes de SGS réduisent l'utilisation du service des urgences, des soins actifs et d'autres niveaux de soins (ANS) par la population des personnes âgées de 75 ans et plus. Mesure 2 : Réduction ou élimination des refus de consultation pour des malades en phase critique par des surspécialistes dans le Nord-Est. Mesure 3 : 80 fournisseurs de soins primaires (médecins et personnel infirmier praticien) en mesure d'orienter les patients grâce au service de consultation électronique (augmentation de 175 %); une moyenne de 80 consultations électroniques par mois par des fournisseurs du Nord-Est (augmentation de 150 %); une hausse du nombre de médecins qui utilisent la télédermatologie, et une augmentation de 20 % dans le nombre total de consultations annuellement; une hausse de 10 % du nombre de médecins qui utilisent la télépsychiatrie, et une augmentation de 15 % du nombre total de consultations annuellement; une hausse de 10 % du nombre total de visites au RTO annuellement. Mesure 4 : Augmenter le pourcentage de patients orientés vers un fournisseur de soins primaires grâce à Accès Soins. Augmenter le pourcentage de personnes qui ont un médecin de famille attiré dans le RLISS du Nord-Est (Sondage sur l'expérience en matière de soins de santé). Augmenter le pourcentage de personnes en mesure de consulter un fournisseur de soins primaires le jour même ou le lendemain, lorsqu'elles sont malades. (Sondage sur l'expérience en matière de soins de santé.)						
Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre						
– Responsabilisation des médecins de soins primaires.						
Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est						
– La commandite et la gouvernance d'un nouveau programme régional consolidé de SGSNE soutiendront une coordination et une surveillance accrue.						

- Le nouveau réseau des soins aux malades en phase critique du RLISS du Nord-Est offrira une table neutre pour aborder et gérer les problèmes liés aux malades en phase critique, avec un processus de transmission au niveau de la direction générale du RLISS du Nord-Est.
- Participation dans le domaine des soins primaires et harmonisation du travail avec le RLISS du Nord-Est.

Catalyseurs clés

- Harmonisation accrue des soins primaires avec le continuum complet des soins.
- Continuation du soutien accordé aux responsables cliniques des soins primaires dans les communautés des grandes régions.
- Soutien et harmonisation avec le RTO.
- Intégration des SGSNE avec HSN et mise sur pied du comité des services gériatriques spécialisés du RLISS du Nord-Est.

Objectif 2 : Réduire les temps d'attente pour les interventions chirurgicales et les examens diagnostics, ainsi que dans les services d'urgence.

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Réaliser une évaluation de rapport qualité-prix du Programme de financement axé sur les résultats afin d'éclairer la stratégie d'utilisation pour des initiatives futures.	En cours	75 %		25 %		
Mesure 2 : Soutenir les efforts pour obtenir un deuxième appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) à Sudbury afin d'améliorer l'accès et de réduire les temps d'attente.	En cours	50 %		50 %		
Mesure 3 : Réaliser une analyse basée sur la population des AMFQ pour les interventions chirurgicales de la cataracte afin d'éclairer l'affectation de volumes aux hôpitaux qui offrent des chirurgies.	En cours	100 %				
Mesure 4 : Réaliser une analyse basée sur la population des AMFQ pour les chirurgies de remplacement de la hanche et du genou afin d'éclairer l'affectation de volumes aux hôpitaux qui offrent des chirurgies.	En cours	50 %	En cours	50 %	Terminé	100 %

Comment allons-nous mesurer notre succès?

- Mesure 1 :** La durée du séjour au service des urgences pour les patients complexes sera améliorée pour respecter la cible de 8 heures.
- Mesure 2 :** L'imagerie diagnostique (IRM) permettra d'améliorer l'accès pour les patients par une augmentation du pourcentage d'examens d'IRM réalisés en respectant les cibles d'accès pour atteindre la cible de 90 %.
- Mesure 3 :** Le rendement en matière d'intervention chirurgicale de la cataracte respectera la cible de 90 % ou mieux.
- Mesure 4 :** Les chirurgies de remplacement de la hanche et du genou permettront d'améliorer l'accès et les temps d'attente pour les patients en augmentant le pourcentage des chirurgies exécutées à l'intérieur des cibles d'accès pour atteindre la cible de 90 %.

Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre

- Le fait de réaliser une amélioration relative au séjour aux services des urgences pour les patients complexes est propulsé par la longueur du séjour des patients admis à l'hôpital. Les taux élevés d'autres niveaux de soins (ANS) entravent le cheminement des patients vers les services médicaux dans certains hôpitaux du RLISS du Nord-Est. Les taux d'ANS représenteront un défi pour l'amélioration du rendement en ce qui concerne la durée du séjour dans les services des urgences.
- Les volumes de chirurgies de la cataracte et de remplacement de la hanche et du genou doivent répondre aux besoins de la population et, s'ils ne sont pas attribués de façon appropriée, certains résidents du Nord-Est risquent de ne pas recevoir la chirurgie nécessaire.

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est

- Les stratégies d'amélioration du rendement en matière d'ANS permettront de favoriser le cheminement des patients et d'atténuer le risque d'être incapable de réduire la durée du séjour aux services des urgences pour des patients complexes.
- L'ajout d'un deuxième appareil d'imagerie par résonance magnétique à Sudbury.

- L'affectation de chirurgies de la cataracte et de remplacement de la hanche et du genou, fondée sur la population, permet un meilleur accès aux soins.

Catalyseurs clés

- Le réseau des services des urgences du RLISS du Nord-Est soutiendra la surveillance continue du rendement des services des urgences.
- Le Comité consultatif sur le système de santé du Nord-Est soutient les efforts d'amélioration du rendement en matière d'ANS du RLISS.
- Le sous-comité des volumes et des temps d'attente du RLISS du Nord-Est et le partenariat local surveillent les hôpitaux et les tiennent responsables de l'exécution des interventions attribuées et du rendement relatif aux temps d'attente.

Commentaires supplémentaires

Le fonctionnement et le déploiement des maillons santé permettent de s'assurer que la plupart des patients complexes sont soutenus par des plans de soins coordonnés. Les carrefours santé en milieu rural intégreront les soins dans les communautés rurales en améliorant l'accès et la prestation des soins en temps opportun. Ces efforts aideront à s'assurer que les patients ont accès aux soins en temps opportun et profitent d'une meilleure prise en charge de leur état de santé. Une amélioration de l'accès aux soins et de leur prestation en temps opportun peut contribuer à réduire la dépendance aux visites au service des urgences et à l'hospitalisation.

Objectif 3 : Améliorer la disponibilité des services et programmes coordonnés de soins à domicile et en milieu communautaire.

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Élaborer et mettre en œuvre des outils de TI qui permettent d'améliorer la circulation dans le domaine de planification.	En cours	40 %	En cours	30 %	En cours	30 %
Mesure 2 : Collaborer aux initiatives en matière de ressources humaines en santé pour renforcer la capacité et la coordination du service.	En cours	30 %	En cours	35 %	En cours	35 %
Mesure 3 : Travailler pour déterminer les processus et les modèles relatifs aux soignants et aux soins de relève qui soutiennent un accès intégré et équitable aux services dans le domaine de la planification.	En cours	10 %	En cours	45 %	Terminé	45 %

Comment allons-nous mesurer notre succès?

Mesure 1 : Utilisation d'un formulaire d'aiguillage commun des services communautaires de soutien (SCS) dans tous les cheminement de soins, y compris une augmentation de 25 % du trafic pour accéder au site Web lignesanté. Un accès public lancé en 2016 permettra d'accéder plus facilement aux fournisseurs de SCS et de se renseigner sur eux.

Mesure 2 : Prestation de formation pour les préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) afin d'améliorer la capacité et le maintien de l'effectif. Un programme continu annualisé permettra de se fonder sur les besoins existants ainsi que de faciliter le maintien de l'effectif et la prestation d'un service de qualité. Partage des pratiques exemplaires relativement à la gestion des bénévoles dans les secteurs du recrutement et du maintien de l'effectif.

Mesure 3 : Démarrage d'un examen et d'un inventaire des services de relève disponibles pour les soignants.

Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre

- Priorités concurrentes dans le domaine de la technologie des communications intégrées (TCI).

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est

- Travailler en collaboration avec des partenaires pour miser sur les ressources actuelles. Promouvoir à l'échelle locale et provinciale le partage de l'accès aux ressources comme il a été déterminé.
- De concert avec le groupe de travail de la table régionale des SCS, promouvoir l'acquisition de ressources pour soutenir une approche régionale.
- Établir une approche collaborative afin d'examiner le processus menant à des décisions ou des solutions éclairées, et de s'assurer qu'elles sont obtenues.
- Investir dans les SCS afin de stabiliser et d'augmenter la capacité.

Catalyseurs clés

- Partenariat avec la table régionale des SCS.
- Soutiens technologiques.

Objectif 4 : Renforcer l'accès des personnes âgées aux stratégies de prévention des chutes.						
Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Créer des partenariats multisectoriels dans le continuum de soins axés sur la prévention des chutes au niveau du district et de la région.	En cours	50 %	En cours	25 %	En cours	25 %
Mesure 2 : Augmenter la base de connaissances sur la prévention des chutes chez les fournisseurs de services multisectoriels.	En cours	25 %	En cours	25 %	En cours	25 %
Mesure 3 : Accroître la sensibilisation des adultes plus âgés et de leurs soignants aux risques de chutes et aux moyens à prendre pour réduire ces risques.	En cours	25 %	En cours	25 %	En cours	25 %
Mesure 4 : Optimiser l'accessibilité aux séances d'exercices et de prévention des chutes.	En cours	50 %	En cours	25 %	En cours	25 %
Mesure 5 : Élaborer et soutenir des politiques publiques saines au niveau local et régional en matière de prévention des chutes et de vieillissement en bonne santé.	En cours	50 %	En cours	25 %	En cours	25 %
Mesure 6 : Établir un protocole normalisé d'évaluation ou de dépistage du risque de chute, ainsi que d'aiguillage communautaire à l'intention de tous les fournisseurs de soins primaires.	En cours	25 %	En cours	25 %	En cours	25 %
Comment allons-nous mesurer notre succès?						
Mesure 1 : Pourcentage de secteurs qui participent au réseau <i>Avancez de pied ferme</i> dans la région; pourcentage de secteurs qui mettent en œuvre des programmes de prévention des chutes dans la région. Mesure 2 : Pourcentage de fournisseurs de services qui offrent de l'information sur les risques de chutes et les stratégies de prévention. Mesure 3 : Accessibilité aux volets relatifs à l'éducation et à la sensibilisation à l'égard du programme <i>Avancez de pied ferme</i>. Mesure 4 : Pourcentage des 177 séances d'exercices qui sont opérationnelles et nombre de participants par année. Mesure 5 : Nombre de politiques soutenues; nombre de politiques mises en œuvre. Mesure 6 : Pourcentage de fournisseurs de soins primaires qui intègrent des protocoles normalisés d'évaluation et de dépistage des risques de chutes dans leur cabinet. Toutes les mesures : Surveiller les visites au service des urgences et les hospitalisations en raison de chutes chez les adultes plus âgés.						
Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre						
- Renforcer les mesures communautaires est un processus à long terme. - Capacité limitée dans le secteur de la santé et autres en matière de participation au programme <i>Avancez de pied ferme</i>. - Actuellement, le RLISS du Nord-Est n'est pas responsable de la santé publique et des soins primaires.						
Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est						
- Miser sur les points forts qui existent dans chaque district en matière de prévention des chutes. - Trouver des moyens d'intégrer la prévention des chutes dans les pratiques existantes. - Intégrer la planification locale en matière de santé de la population et de santé publique à d'autres services de santé et établir des liens officiels entre les RLISS et les bureaux de santé publique.						
Catalyseurs clés						
- Réseau régional solide et coalitions locales <i>Avancez de pied ferme</i> pour assurer la durabilité. - Poursuite de l'engagement des bureaux de santé publique à travailler en collaboration avec le RLISS.						

Objectif 5 : Améliorer les services de soutien en cas de troubles du comportement ou de démence pour les personnes âgées et leurs soignants.						
Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%

Mesure 1 : Réharmoniser le financement existant du Projet ontarien de soutien en cas de troubles du comportement afin de s'assurer que les fonds sont distribués de façon appropriée.	En cours	75 %	Terminé	25 %		
Mesure 2 : Améliorer les investissements et les programmes du Projet ontarien de soutien en cas de troubles du comportement disponibles dans le RLISS du Nord-Est.	En cours	25 %	En cours	75 %		
Mesure 3 : Harmoniser les activités de planification avec la stratégie provinciale en matière de démence.	En cours	25 %	En cours	75 %		
Mesure 4 : Élaborer une gestion du comportement dans les établissements de soins de longue durée afin de réduire les pressions exercées sur les ANS.	En cours	20 %	En cours	50 %		

Comment allons-nous mesurer notre succès?

Mesure 1 : Augmentation du nombre d'aiguillages à l'intention de clients appropriés afin qu'ils reçoivent des services du Projet ontarien de soutien en cas de troubles du comportement à l'hôpital, dans la communauté ou dans un établissement de soins de longue durée. Augmentation du nombre de foyers de soins de longue durée (FSLD) disposant d'équipes intégrées.

Mesure 2 : Augmentation des mesures de soutien améliorées du Projet ontarien de soutien en cas de troubles du comportement disponibles dans les milieux de soins actifs, communautaires et de SLD.

Pourcentage global des employés qui ont reçu une formation lors de séances portant sur les approches axées sur le calme et la persuasion (GPA), PIECES, U-First et autres séances pertinentes.

Mesure 3 : Nombre d'activités de participation réalisées qui s'harmonisent avec la stratégie en matière de démence.

Résultats des réunions intersectorielles organisées pour élaborer la stratégie du RLISS en matière de démence.

Mesure 4 : Investissements dans les FSLD qui acceptent de prendre en charge des résidents avec des problèmes de comportement nécessitant un niveau accru de soins.

Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre

- Volonté des fournisseurs d'intégrer le programme du Projet ontarien de soutien en cas de troubles du comportement dans des services existants.
- Recours à des fournisseurs capables de répondre aux attentes.
- Offre d'un soutien adéquat dans les communautés rurales ou éloignées.
- Maintien d'une collaboration continue avec des intervenants clés durant la phase d'élaboration.
- Priorités concurrentielles des intervenants.
- Comité d'examen des admissions coordonné.

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est

- Inviter les fournisseurs à participer afin de s'assurer que tous comprennent bien le but commun pour une distribution appropriée des ressources.
- Tirer profit des connaissances spécialisées des fournisseurs sur la prestation des services.
- Reconnaître les besoins uniques et les défis liés à la prestation de services dans les milieux ruraux et assurer la participation de tous les partenaires tout au long du processus.
- Coordonner les réunions entre le RLISS et le ministère afin de déterminer l'état actuel du Projet ontarien de soutien en cas de troubles du comportement et son harmonisation avec la stratégie en matière de démence.
- Examiner les données et analyser les lacunes dans les services actuels, une démarche servant aussi à découvrir de façon précoce les partenariats qui pourraient fournir des services.

Catalyseurs clés

- Partenariats et participation à divers comités, y compris, mais sans s'y limiter, aux comités suivants : Comité directeur du Nord-Est sur le Projet OSTC (Projet ontarien de soutien en cas de troubles de comportement); création d'un comité de stratégie en matière de démence du Nord-Est; réseaux à l'échelle de la région et des grandes régions pour les SLD; établissement de relations intersectorielles.
- Technologie incluant le RTO et les webinaires pour les réunions de comité et les séances éducatives; sites Web et systèmes d'orientation électronique pour relier les secteurs.

- Séances éducatives comportant une formation pour les formateurs afin de s'assurer que tous les participants ont également accès aux occasions de formation.

Objectif 6 : Travailler avec des partenaires pour augmenter le nombre d'occasions en matière de logement pour les personnes âgées, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de dépendance, et d'autres populations vulnérables.

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Créer un groupe d'experts sur le logement.	En cours	100 %				
Mesure 2 : Réaliser une analyse des besoins et une évaluation de la capacité en matière de mesures de soutien au logement dans la région du Nord-Est.	En cours	100 %				
Mesure 3 : Effectuer une recherche sur un modèle de soutien au logement et élaborer ce modèle.	En cours	1 = 50 %	En cours	50 %		
Mesure 4 : Élaborer une stratégie en matière de logement dans le RLISS du Nord-Est afin d'orienter l'expansion future du logement dans la région.	En cours	100 %				
Mesure 5 : Promouvoir la stratégie auprès de partenaires : organismes sans but lucratif et avec but lucratif, et gouvernement.	En attente		En cours	50 %	En cours	50 %
Mesure 6 : Enseigner des méthodes officielles, non officielles et informelles qui ont un impact sur les déterminants sociaux de la santé.	En cours	25 %	En cours	50 %	En cours	25 %

Comment allons-nous mesurer notre succès?

Mesure 1 : D'ici l'automne 2016, le groupe d'experts aura terminé la préparation d'un document stratégique sur le logement dans le RLISS du Nord-Est, qui offre des données de référence sur les besoins, les lacunes, la capacité et les possibilités d'élaboration en matière de logement. En se fondant sur cette stratégie, le RLISS du Nord-Est (en collaboration avec ses partenaires) s'efforcera d'assurer l'élargissement du logement ainsi que des mesures de soutien au logement à l'intention des personnes vulnérables qui résident dans le Nord-Est. Ce document offrira également des renseignements sur les mesures de soutien au logement dont les résidents actuels des logements sociaux ont besoin.

Mesure 2 : Analyse des besoins terminée.

Mesure 3 : Recherche sur un modèle de soutien au logement financée et en cours.

Mesure 4 : Stratégie en matière de logement terminée.

Mesure 5 : Promotion de la stratégie en matière de logement auprès des partenaires.

Mesure 6 : Planification des méthodes d'éducation sur les déterminants sociaux de la santé.

Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre

-

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est

- Le groupe d'experts soutiendra l'élaboration de la stratégie et le rapport final.
- Poursuivre sur la lancée actuelle en s'appuyant sur un vaste éventail de partenaires.

Catalyseurs clés

- Technologie telle que le RTO pour faciliter les réunions du groupe.
- Partenariats grâce aux capacités et au soutien de NOSDA (Association des fournisseurs de services du nord de l'Ontario) pour coordonner les efforts; alliances, travaux communs des comités, éducation.
- Collaboration et participation solides aux efforts de tous les secteurs du logement et de soutien.
- Une réharmonisation des ressources existantes dans le domaine du logement et du soutien aidera à améliorer l'accès et à réduire les temps d'attente pour un logement.

Objectif 7 : Améliorer l'accès aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances en se concentrant sur la mise en place d'un formulaire d'aiguillage normalisé, d'un site Web d'information sur la santé, d'un registre provincial des lits et des programmes ciblant la population autochtone.

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Achèvement et mise en œuvre d'un formulaire normalisé d'orientation vers les ressources en santé mentale et lutte contre les dépendances.	En cours	50 %	Terminé		50 %	
Mesure 2 : Lancement et utilisation complète d'un minisite pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances au sein du site Web lignesanté Nord-Est.	En cours	50 %	Terminé		50 %	
Mesure 3 : Poursuite de l'élargissement du projet de télépsychiatrie/ESF.	En cours	50 %	En cours	50 %		

Comment allons-nous mesurer notre succès?

Mesure 1 : Tous les fournisseurs de services en santé mentale et lutte contre les dépendances adopteront ce formulaire. Tous les professionnels dans le domaine des soins primaires auront accès à ce formulaire et l'utiliseront de façon appropriée.

Mesure 2 : Utilisation du minisite de santé mentale et de lutte contre les dépendances.

Mesure 3 : Augmentation du nombre de personnes qui ont obtenu une consultation, du nombre de consultations en psychiatrie effectuées et du nombre de séances éducatives offertes.

Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre

- Étant donné que l'utilisation de ce formulaire d'orientation est facultative, l'adoption irrégulière constituera un risque. Une mise en œuvre incomplète pourrait mener à une adoption partielle de l'outil et du minisite par les professionnels de la santé et les consommateurs.

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est

- Découverte de ressources pour le plan de mise en œuvre progressive comportant la participation aux activités du système, l'évaluation d'outils et l'intégration de commentaires obtenus dans le cadre d'activités de participation.

Catalyseurs clés

- Communications claires transmises à tous les secteurs par des messages clés.
- Utilisation du RTO pour démontrer l'applicabilité des outils.
- Personnel dédié au système d'orientation vers des ressources appropriées pour faciliter la mise en œuvre complète.

Objectif 8 : Travailler avec l'entité de planification des services de santé en français pour renforcer l'accès aux services en français en se concentrant sur l'augmentation du nombre de fournisseurs de services de santé qui élaborent des plans de désignation et mettent en place une approche d'offre active.

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Trouver et soutenir 10 autres fournisseurs de services de santé (FSS) pour la soumission d'un plan de désignation.	En cours	60 %	En cours	40 %		
Mesure 2 : Augmenter le nombre de FSS qui mettent en œuvre des stratégies d'offre active dans la mesure de 75 %.	En cours	50 %	En cours	50 %		

Comment allons-nous mesurer notre succès?

Mesure 1 : Nombre de FSS qui soumettent un plan de désignation au RLISS du Nord-Est.

Mesure 2 : Nombre de FSS qui signalent l'utilisation de trois stratégies d'offre active ou plus.

Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre

- Priorités concurrentielles.
- Absence de ressources humaines bilingues pour la mise en œuvre d'une offre active.

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est
- Renseigner les FSS au sujet des processus de désignation et offrir du soutien avec l'aide de l'entité de planification des services de santé en français. - Partager les pratiques exemplaires en matière de recrutement d'employés bilingues.
Catalyseurs clés
- Activités d'intégration et de collaboration. - Éducation des FSS sur les services en français.

Objectif 9 : Élargir l'accès à des services communautaires de soutien, des modèles d'intervention en matière de diabète et des services de santé et de guérison traditionnelles pour la population autochtone du Nord, en particulier les personnes qui vivent avec des maladies complexes chroniques.						
Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Soutenir les fournisseurs de services de santé afin qu'ils augmentent l'accès aux services communautaires de soutien offerts aux aînés dans les communautés des Autochtones, des Premières Nations et des Métis.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Mesure 2 : Élargir les modèles d'approche interdisciplinaires pour le diabète, l'éducation en matière de diabète et les programmes d'autogestion des soins des pieds à d'autres communautés des Premières Nations.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Mesure 3 : Travailler avec les fournisseurs afin de soutenir la planification et l'élaboration au plan communautaire qui permettront d'améliorer la disponibilité des services de santé traditionnels.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Mesure 4 : Soutenir les fournisseurs de services de santé afin d'améliorer l'accès aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour les Autochtones, les Premières Nations et les Métis.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Mesure 5 : Travailler en collaboration avec des partenaires fédéraux et provinciaux afin d'élaborer une stratégie visant à améliorer la coordination des soins, qui permettra d'augmenter l'accès aux soins dans les communautés rurales et éloignées des Premières Nations (régions côtières).	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Comment allons-nous mesurer notre succès?						
Mesure 1 : En s'appuyant sur les ententes de responsabilisation en matière de services (ERS) et les rapports trimestriels ou annuels, élaborer une valeur de référence, puis mesurer et surveiller les prestations de services d'année en année (maintien ou augmentation des niveaux de service). Mesure 2 : En s'appuyant sur les ERS et les rapports trimestriels ou annuels, élaborer une valeur de référence, puis mesurer et surveiller. Mesure 3 : Par un suivi des réunions, la création de plans avec des jalons et des livrables. Suivi des initiatives financées au moyen d'ERS et de rapports trimestriels ou annuels. Mesure 4 : En s'appuyant sur les ERS et les rapports trimestriels ou annuels, élaborer une valeur de référence, puis mesurer et surveiller. Mesure 5 : Créer un comité de partenariat pour superviser ce travail et surveiller le plan d'action.						

Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre
- L'immense superficie de la région et l'éloignement de certaines communautés. - Les relations en matière de compétence et les relations gouvernementales complexes qui influencent la politique, la gouvernance et la prestation de soins de santé relatives aux Premières Nations. - Les priorités concurrentielles pour les ressources nécessaires à l'élargissement ou à l'amélioration des services.
Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est
- Élaborer des données de référence en travaillant étroitement avec les fournisseurs et en encourageant la production de rapports sur les données de qualité. - Partager et communiquer les pratiques exemplaires et les modèles novateurs de prestation des services. - Faciliter le rapprochement entre les partenaires fédéraux et provinciaux. - Élaborer des plans de communication et de participation qui sont partagés avec nos partenaires.
Catalyseurs clés
- Comité local des services de santé pour les Autochtones (CLSSA) du RLISS du Nord-Est. - Éducation pour améliorer les compétences des fournisseurs de services de santé de première ligne (p. ex., soins des pieds avancés pour les préposés aux services de soutien à la personne (PSSP), comités sur les pratiques exemplaires [diabète]). - Partenariats avec des fournisseurs de services de santé pour la population générale ainsi qu'avec des fournisseurs, des réseaux et des comités de soins primaires pour les Autochtones (p. ex., centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones). - Participation active des fournisseurs de services de santé pour les Autochtones dans le déploiement des plans de réorganisation et la mise en œuvre des maillons santé pour améliorer l'accès aux services de santé, combler les lacunes et éliminer les obstacles. - Utilisation des ressources actuelles de façon innovatrice, par exemple en partageant les ressources humaines et en augmentant les partenariats et la collaboration. - Étant donné l'éloignement de nombreuses communautés des Premières Nations, on continuera d'utiliser la technologie pour relier les fournisseurs et soigner les patients plus près de chez eux.

Objectif 10 : Augmenter l'accès en temps opportun aux soins de réadaptation à domicile et en milieu communautaire.

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Harmoniser les programmes de soins complexes et de réadaptation pour les patients hospitalisés avec le cadre des définitions normalisées en matière de niveaux des soins de réadaptation (avec nombre de lits).	En cours	50 %	En cours	30 %	En cours	20 %
Mesure 2 : Élaborer et mettre en œuvre un processus de dépistage, d'évaluation et de cheminement des aînés à risque, menant directement de la communauté vers un lit de réadaptation à l'hôpital, ou continuer d'assurer un soutien dans la communauté (mise en œuvre des lignes directrices en matière d'évaluation et de rétablissement).	En cours	75 %	En cours	25 %		
Mesure 3 : Affecter ou réaffecter des épisodes de physiothérapie communautaires financés par le RLISS pour une utilisation optimale et un accès en temps opportun.	En cours	50 %	En cours	50 %		
Mesure 4 : Mettre en œuvre un programme de téléadaptation entre les milieux de soins actifs et les établissements de rapatriement afin de soutenir les hôpitaux qui ont des lacunes et des places vacantes pour les soins en physiothérapie.	En cours	50 %	En cours	30 %	En cours	20 %
Mesure 5 : Continuer à mettre en œuvre les projets pilotes en matière d'évaluation et de rétablissement dirigés par les services gériatriques spécialisés du Nord-Est (SGSNE).	En cours et en voie d'être réalisé	100 %				

Comment allons-nous mesurer notre succès?

Mesure 1 : Nombre de programmes qui correspondent entièrement au cadre des définitions.

Mesure 2 : Proportion d'admissions directes à partir de la communauté et d'un service des urgences à un lit de réadaptation. Temps d'attente moyen entre l'aiguillage et l'admission à un lit de soins de réadaptation à partir de la communauté ou d'un service des urgences.

Mesure 3 : Pourcentage d'épisodes de soins financés qui sont offerts. Temps d'attente moyen entre l'orientation et l'évaluation ou l'intervention.

Mesure 4 : Nombre d'hôpitaux de grandes régions qui offrent des soins de physiothérapie par vidéo à des patients dans des hôpitaux communautaires, qui ont été rapatriés après un séjour aux soins actifs. Nombre de patients qui reçoivent des services de physiothérapie virtuels au moyen du RTO.

Mesure 5 : Le projet pilote, qui a débuté à Sudbury et à Sault Ste. Marie en 2015-2016, se poursuit et sera entièrement mis en œuvre à Timmins et à North Bay en 2016-2017.

Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre

- Écart entre la situation actuelle et idéale.
- La disponibilité des services gériatriques spécialisés est limitée dans certaines grandes régions.
- La capacité d'hospitalisation requise pour recevoir des patients admis directement pourrait dépasser ce qui est maintenant disponible.
- L'accès dans les petites communautés en raison de ressources limitées.
- Le processus de réattribution des épisodes de soins peut être long.

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est

- S'entendre sur la mesure dans laquelle l'harmonisation sera poursuivie et élaborer une approche graduelle pour combler les lacunes et réaliser l'harmonisation.
- Envisager l'option de reclasser les lits existants pour répondre aux besoins avant d'investir dans une capacité supplémentaire.
- Élaborer un plan qui inclut une augmentation de la capacité des compétences en gériatrie, et l'accès aux ressources existantes.

- Élaborer un plan de capacité en matière de réadaptation dans le RLISS du Nord-Est.
- Examiner l'harmonisation des petites communautés avec les ressources existantes en envisageant des partenariats, l'intégration ou l'utilisation de la technologie.
- Élaborer des processus normalisés à des fins de réaffectation afin d'accélérer le processus.
- Collaborer avec le MSSLD de l'Ontario étant donné qu'il peut rendre le processus d'approbation plus efficace.
- Établir un processus de surveillance du rendement interne afin de s'assurer de cerner en temps opportun les épisodes de soins sous-utilisés.
- Engagement en matière de leadership.
- Collaboration entre les partenaires.

Catalyseurs clés

- Accès à la technologie.
- Mesure et gestion du rendement ciblées.

Commentaires supplémentaires

La majeure partie du travail de prestation des soins de réadaptation est effectué au sein des structures et des cadres de la Provincial Rehabilitative Care Alliance (Alliance des soins de réadaptation). Un soutien supplémentaire dans un cadre provincial de planification de la capacité permettra d'améliorer davantage le processus de transformation du système. Grâce à la mise en œuvre des lignes directrices provinciales en matière d'évaluation et de rétablissement, on a pu déterminer les besoins en matière de capacité pour les services gériatriques disponibles et accessibles, ce qui représente un défi dans certaines communautés.

Objectif 11 : Améliorer l'accès aux lits de soins de longue durée.

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Améliorer la disponibilité des lits de soins de convalescence et de soins de relève de courte durée, qui permettent d'atténuer les contraintes pour les lits de soins de longue durée.	En cours	25 %	En cours	75 %		
Mesure 2 : Établir des programmes qui ont la possibilité de répondre à un besoin non comblé de la population recevant des soins de longue durée et des personnes pour lesquelles il est difficile d'obtenir une place dans un milieu de SLD.	En cours	50 %	En cours	50 %		
Mesure 3 : Trouver des exploitants ou des partenaires de foyers de SLD prêts à intégrer les programmes de séjour de courte durée ou d'unité spécialisée désignée (USD) dans une structure de foyer réaménagé ou existant.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %

Comment allons-nous mesurer notre succès?

Mesure 1 :

- Nombre de lits de soins de relève disponibles dans chaque grande région.
- Taux d'occupation des lits de soins de relève supérieur à 55 %.
- Nombre de lits de soins de convalescence disponibles dans chaque grande région.
- Taux d'occupation des lits de soins de relève supérieur à 90 %.

Mesure 2 :

- Augmentation du nombre de programmes de soutien ou de destinations de remplacement disponibles.
- Réduction du nombre de refus de la part des foyers de SLD.
- Réduction du nombre de congés donnés par les foyers de SLD en raison de l'incapacité de prendre en charge un problème de santé.

Mesure 3 :

- Nombre d'exploitants de foyer de SLD qui prévoient ajouter un programme de séjour de courte durée ou d'USD dans les plans de réaménagement.
- Nombre d'exploitants de foyer de SLD qui prévoient intégrer un programme de séjour de courte durée ou d'USD à leur structure existante.

Quels sont les risques ou obstacles qui pourraient mettre en péril la réussite de la mise en œuvre?

- La volonté de l'exploitant de mettre en œuvre des programmes de séjour de courte durée.
- L'impact de la conversion d'un lit de séjour de longue durée en un lit de séjour de courte durée.
- Les attentes concurrentielles à l'égard de la détermination intersectorielle d'une solution.
- L'impact du remplacement des lits de séjour de longue durée par un nouveau programme.
- Les priorités concurrentielles des intervenants pour s'assurer du succès du nouveau programme.

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est

- Les foyers de SLD prendront part à des conversations en participant à des réseaux et des comités afin de garantir une expérience positive et à susciter leur intérêt.
- Une analyse sera réalisée dans le but de comprendre le plein impact de la conversion des lits.
- Les listes d'attente et les ANS seront surveillés étroitement afin de s'assurer que l'impact souhaité est obtenu.
- On s'efforcera de comprendre les conséquences financières de l'unité ou du programme proposé ainsi que les économies de coûts associées dans d'autres secteurs.
- On envisagera de s'assurer que l'ajout d'un programme n'aura pas d'impact négatif sur les listes d'attente, qui dépasse les résultats positifs du programme.

Catalyseurs clés

- Partenariats tels que la participation active du réseau régional des SLD.
- Groupe de travail sur l'unité spécialisée désignée, et création d'un comité intersectoriel pour obtenir des solutions propres à chaque grande région.
- Technologie telle que le RTO et les webinaires pour faciliter les réunions intersectorielles.
- Éducation qui offre l'accès à des ressources permettant d'orienter des décisions éclairées à l'égard des possibilités cernées.

Priorité du RLISS du Nord-Est

Améliorer la coordination des soins

Lorsque plus de 1 000 résidents du Nord ont répondu à un sondage du RLISS du Nord-Est qui demandait d'indiquer les changements à apporter pouvant améliorer leur expérience en matière de soins de santé, 98 % des répondants ont proposé une amélioration de la coordination des soins comme priorité en santé dans le Nord-Est de l'Ontario.

Améliorer le parcours d'un patient dans le système de santé signifie :

- Une meilleure communication entre les fournisseurs.
- Efforts axés sur les besoins des patients lorsqu'ils passent d'une partie du système à un autre.
- Programmes et services qui soutiennent les gens à l'extérieur d'un établissement et dans le milieu de leur choix.



Priorité du PSSI : améliorer la coordination des soins

But : relier les soins dans le système pour améliorer les soins axés sur le patient.

Objectifs prioritaires

1. Élaborer des plans de soins mieux coordonnés pour les patients à besoins complexes.
2. Travailler avec les fournisseurs pour mettre sur pied un système de soins primaires plus coordonné et une prestation de services plus intégrée pour les gens du Nord.
3. S'assurer de la disponibilité de services de soins actifs de qualité lorsque les résidents en ont besoin.
4. Élargir les possibilités en matière de soins communautaires et à domicile pour les résidents du Nord.
5. Améliorer les services de transport pour que les gens puissent aller à leurs rendez-vous et obtenir les soins dont ils ont besoin.
6. Travailler avec les partenaires pour mettre en œuvre des stratégies assurant une approche mieux coordonnée et centrée sur le client en ce qui a trait aux services de santé mentale et toxicomanie.
7. Créer un comité consultatif régional en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances chargé d'appuyer le travail du RLISS du Nord-Est, ainsi que la mise en œuvre de la Stratégie ontarienne de santé mentale et de lutte contre les dépendances et les travaux du Conseil consultatif pour le leadership en santé mentale et en lutte contre les dépendances.
8. Élaborer des plans et créer des occasions d'appuyer les fournisseurs qui assurent la prestation de services adaptés sur le plan culturel.
9. Déterminer où se trouvent les lacunes dans les parcours des patients et améliorer les transitions entre les soins pour les francophones et les Autochtones du Nord.
10. Élaborer des soins coordonnés pour les patients dans les derniers moments de leurs vies.

État actuel

Le RLISS du Nord-Est répond aux besoins en soins de santé des résidents du Nord en travaillant avec les partenaires en santé et les chefs de la communauté afin de créer un système de soins plus étroitement harmonisé dans tout le continuum de la vie, de la naissance à la mort. Les efforts incluent l'augmentation des services de soins à domicile et en milieu communautaire dans les grandes et petites communautés de la région, au moyen des services tels que l'aide à la vie autonome, les programmes de jour pour adultes, les intervenants pivots afin que les résidents du Nord puissent avoir accès plus facilement aux soins dont ils ont besoin, les tables de mobilisation communautaires, les soins accrus pour les adultes plus vieux atteints de démence, et bien plus.

Plus de 19 000 résidents du Nord ont été examinés à un centre d'évaluation des articulations depuis 2010. Des centres dans cinq communautés (Sault Ste. Marie, Sudbury, Timmins, North Bay et Parry Sound) s'efforcent de réduire les temps d'attente et d'améliorer les transitions entre les soins. D'autres programmes pilotés par le RLISS, qui contribuent à améliorer les transitions de soins entre les différents points dans le système de santé, comprennent le programme PATH (*Priority Assistance to Transition Home* – Aide prioritaire pour retourner à la maison) qui a aidé 1 800 aînés au cours des deux dernières années; 300 séances gratuites d'exercices et de prévention des chutes; huit programmes de soins palliatifs dans le cadre de visites par des bénévoles; et des services de transport aller-retour améliorés afin d'aider les aînés à se rendre à l'endroit où ils peuvent obtenir les soins dont ils ont besoin.

Harmonisation avec les priorités gouvernementales

Des soins qui sont liés constituent l'un des buts de l'initiative *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé* (février 2015). Les objectifs de ce plan d'activités pour une meilleure coordination des soins sont aussi harmonisés avec *Amener les soins au domicile : Rapport du Groupe d'experts pour l'examen des soins à domicile et en milieu communautaire* (mars 2015) et *Vivre bien et plus longtemps* (décembre 2012).

Objectif 1 : Élaborer des plans de soins mieux coordonnés pour les patients à besoins complexes						
Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure : Mettre en œuvre les maillons santé afin d'offrir à tous les patients admissibles dans le RLISS du Nord-Est le plein accès aux plans de soins coordonnés.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Comment allons-nous mesurer notre succès?						
- Augmentation du nombre de plans de soins coordonnés pour les patients admissibles aux maillons santé. - Augmentation du nombre de patients ayant des besoins complexes qui ont un accès régulier et rapide à un fournisseur de soins primaires. - Augmentation du pourcentage des patients en soins actifs, qui ont eu un suivi auprès d'un médecin dans les sept jours suivant l'obtention de leur congé. - Réduction du taux de visites aux services des urgences pour des problèmes qui seraient mieux pris en charge ailleurs. - Réduction du taux d'hospitalisation pour des problèmes qui peuvent être traités par des soins ambulatoires.						
Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre						
- État de préparation des communautés pour mettre en œuvre l'approche de maillons santé. - Participation des médecins aux maillons santé.						
Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est						
- Plans de soins coordonnés pour les patients. - Soutien pour les maillons santé et les modèles de soins coordonnés qui reflètent notre région constituée en grande partie de communautés rurales et éloignées. - Le RLISS du Nord-Est a continué de travailler avec les cliniciens chefs de file dans le domaine des soins primaires et de les soutenir. - Collaboration avec les comités directeurs des maillons santé pour s'assurer qu'un modèle durable de soins complexes est élaboré.						
Catalyseurs clés						
- Solutions technologiques pour soutenir le processus de coordination ou de transition des soins (automatiser certaines fonctions qui sont intensives sur le plan des ressources).						

Objectif 2 : Travailler avec des fournisseurs pour mettre sur pied un système de soins primaires plus coordonné et une prestation de services plus intégrée pour les gens du Nord.						
Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : S'assurer que les fournisseurs de soins primaires reçoivent au bon moment des renseignements sur l'admission du patient et son congé de l'hôpital en vue d'un suivi en temps opportun, surtout dans le cas de patients qui ont des besoins complexes.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Mesure 2 : S'assurer que les fournisseurs de soins primaires ont accès aux plans de soins coordonnés pour les patients complexes dans le cadre des maillons santé.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Mesure 3 : Soutenir et renforcer le rôle des fournisseurs de soins primaires dans la prévention et la prise en charge des maladies chroniques.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %

Mesure 4 : Faciliter les liens entre les services de soins primaires et de soins communautaires, y compris les soins à domicile et en milieu communautaire.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
---	----------	------	----------	------	----------	------

Comment allons-nous mesurer notre succès?

Mesures 1 et 2 :

- Utilisation soutenue, par les fournisseurs de soins primaires, du programme d'intégration des cabinets de médecin par voie électronique (ICM-E), y compris les analyses de laboratoire par le Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO).
 - Nombre accru de rapports transmis par l'ICM-E.
 - Utilisation soutenue et appui des avis électroniques par les hôpitaux et les fournisseurs de soins primaires.
- Pourcentage de patients des milieux de soins actifs, qui ont eu un suivi auprès d'un médecin dans les sept jours suivant l'obtention de leur congé.

Mesure 3 :

- Réduire les réadmissions dans les 30 jours pour des groupes sélectionnés de patients hospitalisés (GPH).
- Augmenter le nombre de programmes d'éducation en matière de diabète comportant des ententes de pratique collaborative avec les fournisseurs de soins primaires locaux, y compris la prestation de programmes ou d'approches directement dans les milieux de soins primaires.

Mesure 4 :

- Travailler avec des coordonnateurs de soins communautaires et à domicile afin de s'assurer d'avoir de meilleurs liens avec les organismes de soins primaires.

Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre

- Adoption par les médecins des dossiers médicaux électroniques et de la technologie de l'ICM-E.
- Coûts de la technologie, notamment pour les petits hôpitaux.

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est

- Collaboration entre le secteur des soins primaires et de la cybersanté pour obtenir la participation des fournisseurs de soins primaires et promouvoir l'adoption de solutions de cybersanté.
- Collaborer avec les intervenants afin de déterminer les coûts de durabilité pour des taux plus élevés de mise en œuvre.
- Adoption plus poussée des maillons santé.

Catalyseurs clés

- Adoption des dossiers médicaux électroniques (DME) par tous les médecins et spécialistes dans le domaine des soins primaires.
- Avis électroniques en place et transmis par tous les hôpitaux aux médecins de soins primaires, aux organismes de soins primaires et aux organismes des maillons santé.

Objectif 3 : S'assurer de la disponibilité des services de soins actifs de qualité lorsque les gens en ont besoin.

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Créer une table régionale sur la qualité.	En cours	50 %	Terminé et le travail se poursuit	100 %		
Mesure 2 : Déterminer les priorités, les cibles et les initiatives intersectorielles en matière d'amélioration de la qualité pour les grandes régions.	En cours	50 %	En cours	50 %	Mise en œuvre complète	100 %
Mesure 3 : Élaborer le cadre de qualité du RLISS du Nord-Est, qui soutient le PSSI.	En cours	50 %	Terminé	100 %		
Mesure 4 : Augmenter la capacité pour l'amélioration de la qualité en collaborant avec Qualité des services de santé Ontario (QSSO) pour étendre l'utilisation du cadre de qualité.	En cours	60 %	En cours	40 %	Terminé et le travail se poursuit	100 %

Mesure 5 : Établir un processus à l'intention des fournisseurs de services de santé (FSS) pour la mise œuvre des normes de qualité comme indiqué par QSSO (commencer par les normes de qualité en santé mentale).	En cours	40 %	En cours	60 %		
Comment allons-nous mesurer notre succès?						
Mesure 1 : Création de la table régionale au cours du premier trimestre de 2016-2017. Élaboration du plan de travail d'ici au deuxième trimestre de 2016-2017. Détermination de la cible de qualité d'ici au deuxième trimestre de 2016-2017 afin d'éclairer l'élaboration d'un plan d'amélioration de la qualité (PAQ). Mesure 2 : Entente au sujet de deux indicateurs intersectoriels avec des initiatives provenant de chaque organisme dans une grande région d'ici la fin du deuxième trimestre; évaluation du processus, puis déploiement dans les autres grandes régions d'ici au quatrième trimestre. Mesure 3 : Cadre de qualité du RLISS du Nord-Est liant la gestion de la qualité et du rendement élaboré et approuvé d'ici la fin du troisième trimestre. Mesure 4 : Organiser deux séances éducatives par année avec QSSO. Des PAQ avec des cibles constitueraient une preuve de réussite. Mesure 5 : Le processus de mise en œuvre des normes de qualité fonctionne bien et les FSS ont tous adopté les normes d'ici à 2018-2019. Mesures 1 à 5 : Coordination des efforts d'amélioration de la qualité par tous les FSS pour aider à atteindre les cibles de l'Entente de responsabilisation entre le MSSLD et le RLISS (ERMR) en ce qui concerne la durée du séjour au service des urgences pour les patients admis (25 heures), les ANS (12,7 %) et les taux de réadmission dans les 30 jours pour des GPH précis (15,5 %) en 2016-2017, qui sont égaux ou supérieurs aux cibles provinciales d'ici à 2018-2019.						
Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre						
- Priorités multiples pour les FSS et les agents du RLISS. - Résistance des partenaires à la collaboration.						
Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est						
- Intégrer la qualité au déploiement des nouvelles initiatives et des changements. - Utiliser les indicateurs existants plutôt que d'ajouter des indicateurs et se concentrer sur les activités qui soutiennent le PSSI. - Insérer les indicateurs et les engagements relatifs aux initiatives de qualité dans les ententes de responsabilisation en matière de services (ERS).						
Catalyseurs clés						
- Éducation pour tous les FSS concernant le programme de qualité. - Partenariat solide avec QSSO. - Lien établi entre le rendement et la qualité.						

Objectif 4 : Élargir les possibilités en matière de soins communautaires et à domicile pour les résidents du Nord.						
Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Étendre un modèle d'adoption précoce élaboré localement, répondant aux modifications aux règlements sur les services de soutien personnel (SSP), qui mise sur les pratiques exemplaires actuellement en place (c.-à-d., les maillons santé).	En cours	60 %	En cours	40 %		
Mesure 2 : Offrir aux fournisseurs de soins à domicile et en milieu communautaire, financés par le RLISS, l'accès à des outils et une formation qui permettent d'améliorer la qualité, afin de	En cours	20 %	En cours	40 %	En cours	40 %

s'assurer d'avoir accès à des approches normalisées uniformes pour la coordination des soins.						
Mesure 3 : Collaborer aux initiatives en ressources humaines concernant la formation des préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) et la gestion des bénévoles afin de contribuer à stabiliser et à renforcer la capacité au sein de l'effectif, aidant à améliorer l'accès et les temps d'attente relativement aux soins.	En cours	30 %	En cours	35 %	En cours	35 %

Comment allons-nous mesurer notre succès?

Mesure 1 : S'assurer de la mise en œuvre à l'échelle du RLISS de la politique et des modifications aux règlements sur les services de soutien à la personne d'ici printemps 2017.

Mesure 2 : Améliorations et pratiques en matière de qualité opérationnelle en place et harmonisées avec la *Loi de 2010 sur l'excellence des soins pour tous*.

Mesure 3 : Davantage de formation coordonnée pour les PSSP en ayant recours aux critères de programme annualisé, qui seront fournis à tous les PSSP et évolueront en modèles de formation pour les formateurs. La formation sera offerte chaque année jusqu'à ce que tous les membres de l'effectif aient obtenu l'agrément, soit en 2017-2018. Examiner les pratiques exemplaires actuelles en matière de prestation des services par les bénévoles.

Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre

- Défis continuels que représentent un immense territoire et les longs trajets nécessaires pour offrir des services aux clients, ainsi que le volume de clients qui ont besoin de soutien.
- Soutien continu des programmes qui exigent un virage culturel.

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est

- Harmonisation et intégration au plan de travail de la table régionale sur la qualité.
- Investissements dans les soins communautaires et à domicile

Catalyseurs clés

- Les cinq voies d'orientation simplifiées vers les services communautaires de soutien (SCS) établis comprennent les suivantes : les soins actifs vers les SCS, les soins primaires vers les SCS, tous les fournisseurs de soins communautaires et à domicile, les SCS vers les SCS, les services en santé mentale et lutte contre les dépendances vers les SCS.
- Mise en œuvre du formulaire commun d'orientation vers les SCS.
- Création du mini-site des SCS à l'intention des FSS et du public.
- Soutien et collaboration des intervenants pivots régionaux.

Objectif 5 : Améliorer les services de transport pour que les gens puissent aller à leurs rendez-vous et obtenir les soins dont ils ont besoin.

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Préparer la version finale de la stratégie pluriannuelle de transport non urgent de patients (TNUP) de façon à ce qu'elle soutienne la mise en œuvre d'un modèle de TNUP restructuré dans le Nord-Est.	En cours	50 %	En cours	25 %	En cours	25 %
Mesure 2 : Mettre en œuvre le service et le modèle de gouvernance TNUP recommandés.	En cours	50 %	En cours	50 %		

Comment allons-nous mesurer notre succès?

- Prestation de plus de 19 000 heures de services TNUP spécialisés partout dans la région.
- Prestation d'un minimum de 5 000 transferts de patients entre les établissements par année dans la région.

Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre
–
Efforts d’atténuation des risques du RLISS du Nord-Est
Soutien par les municipalités, les FSS et le MSSLD de l’Ontario d’une nouvelle vision pour le TNUP dans le Nord-Est.
Catalyseurs clés
- Partenariats harmonisés avec la vision partout dans la région.

Objectif 6 : Travailler avec les partenaires pour mettre en œuvre des stratégies assurant une approche mieux coordonnée et centrée sur le client en ce qui a trait aux services de santé mentale et toxicomanie.						
Mesures requises pour atteindre l’objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Mettre en œuvre le cadre de travail sur le diagnostic mixte partout dans le RLISS du Nord-Est.	Début à l’automne 2016	50 %	En cours	50 %		
Mesure 2 : Mettre en œuvre l’Outil de perception des soins en Ontario (OPSO) dans les services de traitement en santé mentale et lutte contre les dépendances.	En cours	50 %	En cours	50 %		
Mesure 3 : Travailler avec le groupe de planification régionale en santé mentale et lutte contre les dépendances afin d’élaborer un plan de travail pour le modèle d’accès centralisé à l’échelle de la région.	Début à l’automne 2016	25 %	Terminé en mars 2018	75 %		
Comment allons-nous mesurer notre succès?						
Mesure 1 : Réduction du nombre de personnes ayant reçu un diagnostic mixte qui visitent les services des urgences et du nombre de personnes en conflit avec le système de justice pénale. Mesure 2 : Adoption de l’outil OPSO par tous les fournisseurs de services communautaires en santé mentale et lutte contre les dépendances. Mesure 3 : Plan de travail en cours d’élaboration.						
Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre						
- Absence de modèle uniforme d’accès centralisé.						
Efforts d’atténuation des risques du RLISS du Nord-Est						
- Le RLISS du Nord-Est travaillera avec le ministère des Services à l’enfance et à la jeunesse et le MSSLD afin de collaborer avec le secteur des diagnostics mixtes afin de garantir une mise en œuvre sans problèmes des lignes directrices sur les diagnostics mixtes.						
Catalyseurs clés						
- Utilisation du RTO pour s’assurer que tous les participants demeurent mobilisés dans le processus de planification et de mise en œuvre.						

Objectif 7 : Créer un comité consultatif régional en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances chargé d’appuyer le travail du RLISS du Nord-Est, ainsi que la mise en œuvre de la Stratégie ontarienne de santé mentale et de lutte contre les dépendances et les travaux du Conseil consultatif pour le leadership en santé mentale et en lutte contre les dépendances.			
	2016-2017	2017-2018	2018-2019

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Élaborer un mandat pour le groupe consultatif régional et susciter l'intérêt.	Début au printemps 2016	100 %	Terminé			
Mesure 2 : Élaborer et mettre en œuvre un plan de travail triennal.	Début à l'automne 2016	25 %	En cours	75 %		
Mesure 3 : Fixer des priorités et offrir des commentaires sur l'élaboration du système de santé mentale et de lutte contre les dépendances du RLISS du Nord-Est.	Début à l'automne 2016	25 %	En cours	75 %		
Comment allons-nous mesurer notre succès?						
Mesure 1 : Achèvement de l'élaboration du mandat et de la nomination des membres du comité. Mesure 2 : Achèvement du plan de travail triennal. Mesure 3 : Entente régionale sur les priorités du système.						
Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre						
- Participation et engagement des partenaires.						
Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est						
Le RLISS du Nord-Est offrira du soutien pour aider à réaliser le travail nécessaire. Collaboration et consultation continues avec les partenaires.						
Catalyseurs clés						
- Utilisation du RTO et des mesures de soutien du RLISS pour s'assurer que le conseil consultatif régional élabore et met en œuvre un plan de travail triennal. - Commentaires de la part des partenaires et participation continue.						

Objectif 8 : Élaborer des plans et créer des occasions d'appuyer les fournisseurs qui assurent la prestation de services adaptés sur le plan culturel.						
Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Créer et distribuer une trousse sur les services en français aux FSS pour faciliter la planification et la prestation de ces services.	En cours	50 %	Terminé	100 %		
Mesure 2 : Créer des occasions de soutenir les fournisseurs de services de santé dans leur prestation de services sécuritaires sur le plan culturel.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Mesure 3 : Étendre la formation des PSSP le long de la côte de la baie James.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Comment allons-nous mesurer notre succès?						
Mesure 1 : - Trousse achevée et affichée sur le site Web du RLISS du Nord-Est pour les FSS. - Nombre de FSS qui assistent à une séance éducative sur la trousse des services en français. Mesures 2 et 3 : - Surveillance de la création de possibilités et assurance d'une adoption continue. - Suivi du nombre de personnes qui ont reçu une formation en sensibilisation culturelle pour les peuples autochtones. - Nombre de PSSP qui ont reçu leur diplôme.						
Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre						
Mesure 1 : - Absence de sensibilisation à l'importance des services en français dans la prestation des services de soins de santé.						

Mesure 2 :

- Mécanisme de production de rapport pour saisir le nombre de personnes ayant reçu la formation.
- Soutien par les FSS de l'investissement dans la formation.

Mesure 3 :

- Soutien continu à l'égard de l'élargissement du programme.

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est**Mesure 1 :**

- Faire participer les FSS dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de promotion complet; surveiller la mise en œuvre et modifier le plan au besoin.

Mesures 2 et 3 :

- Tirer profit des liens et des compétences du Comité local des services de santé pour les Autochtones du RLISS du Nord-Est pour offrir des conseils sur l'élaboration des indicateurs et la saisie des données appropriées.
- Promouvoir les plateformes du RTO et de l'éducation à distance en ligne pour assurer l'expansion des prestations de formation.

Catalyseurs clés

- Éducation et sensibilisation.
- Partenariats.
- Efforts coordonnés par les RLISS et le MSSLD pour promouvoir la formation en sensibilisation culturelle.
- Technologie — Options de formation multiples offertes par divers modes de prestation (en ligne, en personne) qui utilisent le site Web du RLISS du Nord-Est à des fins de promotion et d'information.

Objectif 9 : Déterminer où se trouvent les lacunes dans les parcours des patients et améliorer les transitions entre les soins pour les francophones et les Autochtones du Nord.

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Dresser une carte du parcours de patients francophones dans trois communautés du Nord-Est.	En cours	35 %	En cours	65 %		
Mesure 2 : Saisir les expériences des patients francophones afin de contribuer à la cartographie.	En cours	35 %	En cours	65 %		
Mesure 3 : Élaborer des initiatives ciblées afin d'améliorer les services pour les francophones.	En cours	35 %	En cours	65 %		
Mesure 4 : Continuer à établir des relations et des partenariats avec les organismes fédéraux ou provinciaux afin de soutenir des soins de santé coordonnés dans les communautés autochtones.	En cours	25 %	En cours	75 %		
Mesures 5 : Élaborer des processus et des systèmes de communication mutuelle pour aider à réduire au minimum les lacunes dans les transitions de soins pour les Autochtones.	En cours	25 %	En cours	50 %	En cours	30 %

Comment allons-nous mesurer notre succès?**Mesures 1, 2 et 3 :**

- Nombre d'exercices de cartographie; expériences documentées des patients; projets d'amélioration.
- Pourcentage d'achèvement des améliorations à apporter aux services ciblés.

Mesures 4 et 5 :

- Suivi des plans avec des jalons ou des livrables.

Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre**Mesures 1, 2 et 3 :**

- Ressources des FSS et moment pour participer.

- Suivi des projets d'amélioration.

Mesures 4 et 5 :

- Les relations complexes en matière de compétence ont un impact sur la politique, la gouvernance et la prestation de soins de santé relatives aux Premières Nations.
- Découvrir les organismes d'intervenants pertinents et s'assurer de la participation inclusive de partenaires fédéraux (Santé Canada) et de divers ministères provinciaux.
- Mandats ou stratégies de ministères fédéraux ou autres qui ne sont pas harmonisés avec le MSSLD ou le RLISS du Nord-Est.
- Utilisation fragmentée de dossiers médicaux électroniques et liens irréguliers entre les Autochtones et les fournisseurs de services de santé pour la population générale.

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est

Mesures 1, 2 et 3 :

- Inviter les FSS à participer dès le début du processus de planification pour s'assurer de leur collaboration.
- S'appuyer continuellement sur les réussites.

Mesures 4 et 5 :

- Tirer profit de l'engagement aux niveaux fédéral et provincial à mettre en œuvre les recommandations de la *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*.

Catalyseurs clés

Mesures 1, 2 et 3 :

- Éducation et sensibilisation.
- Utiliser le concept fondé sur l'expérience pour recueillir les expériences des patients francophones.

Mesures 4 et 5 :

- Tirer profit de l'utilisation des technologies de communication pour améliorer la collaboration parmi les intervenants et sur un vaste territoire géographique.
- Tirer profit des technologies virtuelles en soins de santé pour offrir des services de santé à des clients qui bénéficient de la présence de membres de leur famille et d'aidants, en respectant les préférences en matière de langue et de culture.

Objectif 10 : Élaborer des soins coordonnés pour les patients dans les derniers moments de leurs vies.

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Élaborer des services dans les maisons de soins palliatifs (dans les milieux de soins palliatifs, de soins hospitaliers et de soins de longue durée).	En cours	30 %	En cours	30 %	En cours	40 %
Mesure 2 : Établir une stratégie régionale en matière d'éducation sur les soins palliatifs pour tous les secteurs.	En cours	60 %	En cours	30 %	En cours	10 %
Mesure 3 : Créer des équipes de spécialistes en soins palliatifs communautaires dans le but de soutenir les fournisseurs de soins primaires et aider à planifier les soins pour les patients ayant des besoins complexes repérés par l'entremise des maillons santé.	En cours	40 %	En cours	30 %	En cours	30 %
Mesure 4 : Normaliser les services de visites par des bénévoles dans les milieux de soins palliatifs et intégrer les bénévoles aux équipes communautaires.	En cours	50 %	En cours	30 %	En cours	20 %
Mesure 5 : Promouvoir la planification préalable des soins et l'identification de personnes qui	En cours	40 %	En cours	30 %	En cours	30 %

pourraient profiter d'une approche de soins palliatifs.						
Mesure 6 : Hausser le niveau des services de soutien pour faire face à la perte et au deuil afin d'améliorer le support offert aux soignants.	En cours	30 %	En cours	40 %	En cours	30 %
Comment allons-nous mesurer notre succès?						
Mesure 1 : - Augmentation du nombre de lits dans les maisons de soins palliatifs. Mesure 2 : - Augmentation du nombre d'employés ayant reçu une formation, par désignation professionnelle. - Satisfaction améliorée à l'égard de l'acceptabilité culturelle du programme de formation. Mesure 3 : - Augmentation du nombre d'équipes, de patients traités et de la durée du séjour à domicile. Mesure 4 : - Expérience améliorée pour le soignant. Mesure 5 : - Augmentation du nombre de personnes qui établissent un plan préalable de soins lors de l'admission à l'hôpital, à un foyer de soins de longue durée ou à un établissement offrant des services d'aide à la vie autonome. Mesure 6 : - Expérience améliorée du soignant telle que mesurée par un sondage téléphonique.						
Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre						
- Huit organismes reçoivent actuellement du financement pour des visites de milieux palliatifs par des bénévoles, mais leurs politiques présentent des variations. - La perception publique de la mort et du processus qui l'entoure ainsi que du niveau de confort associé à la discussion sur des questions de soins palliatifs et de fin de vie. - Il arrive souvent que les services de soutien pour faire face au deuil et à la perte d'un être cher ne soient pas pris en considération dans le continuum de soins.						
Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est						
- Faire participer les membres de la communauté élargie à la planification de services résidentiels pour atténuer les défis financiers et de durabilité. - Un groupement régional de formation permettra d'effectuer un virage vers une stratégie régionale et de s'assurer d'obtenir davantage de soutien de la part de toutes les parties concernées. - Déterminer les investissements nécessaires dans les districts et travailler avec les tables de planification locales des soins palliatifs pour optimiser les ressources existantes. - Huit organismes qui reçoivent actuellement du financement pour des visites par des bénévoles dans les milieux palliatifs se sont engagés à normaliser leurs processus afin d'assurer d'un accès équitable. Optimiser les liens qui existent par l'entremise des tables de planification locales des soins palliatifs pour promouvoir la planification préalable des soins et aider à normaliser les conversations sur la mort et le processus qui l'entoure.						
Catalyseurs clés						
- Optimiser les ressources existantes dans chaque district pour élaborer des solutions locales. - Tirer profit d'un soutien du Réseau du mieux-être francophone du nord de l'Ontario afin de s'assurer que les services sont appropriés sur le plan culturel. Optimiser les connaissances et les liens qui existent par l'entremise des tables de planification locales des soins palliatifs.						
Autres commentaires (c.-à-d., renseignements supplémentaires qui soutiennent la mise en œuvre ou la réussite de l'objectif)						
- Le MSSLD lancera le Réseau des soins palliatifs de l'Ontario qui soutiendra les efforts actuels au niveau local avec plus de planification de la capacité normalisée, de collecte et de mesure de données, ainsi que de politiques cliniques.						

Priorité du RLISS du Nord-Est

Renforcer la durabilité du système de santé.

Un système de santé viable dans le Nord-Est de l'Ontario est un système qui démontre un engagement à plusieurs niveaux pour améliorer la vie des résidents du Nord maintenant et pour les générations à venir.

Il s'agit d'un système guidé par ce qui est bon pour les patients et par l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins, tout en étant responsable financièrement. Il s'agit d'un système axé sur la santé, et non uniquement sur les soins de santé, et qui investit pour garder les gens en santé, loin de l'hôpital et jouissant d'une bonne qualité de vie dans la communauté.

Le RLISS du Nord-Est prend les mesures nécessaires pour s'assurer que le système de santé du Nord-Est de l'Ontario est tenu responsable d'obtenir de meilleurs résultats pour les patients, maintenant et à l'avenir.



Priorité du PSSI : Renforcer la durabilité du système de santé.

But : Protéger le système de soins de santé du Nord-Est de l'Ontario afin que les résidents du Nord puissent recevoir des soins de qualité maintenant et à l'avenir.

Objectifs prioritaires

1. Travailler avec les partenaires pour que les fournisseurs de soins primaires assurent un suivi en temps opportun des patients après leur congé de l'hôpital.
2. Travailler avec les communautés pour s'assurer que les hôpitaux continuent à évoluer pour répondre aux besoins en matière de santé actuels et futurs.
3. Améliorer les stratégies permettant de mieux soutenir les personnes âgées frêles et leurs soignants, à domicile ou en milieu communautaire.
4. Mettre en œuvre des outils normalisés de dépistage et d'évaluation en santé mentale et toxicomanie.
5. Mettre en œuvre les recommandations découlant de l'examen des services de lutte contre les dépendances de la région au besoin.
6. Travailler avec les partenaires pour améliorer l'expérience du patient en visant invariablement la qualité.
7. Procéder, tous les trois ans, à une évaluation de tous les fournisseurs de services de santé désignés pour vérifier qu'ils satisfont toujours aux critères de désignation.
8. Travailler avec les fournisseurs pour assurer la collecte de données de qualité concernant les populations autochtone et francophone.
9. Travailler en collaboration avec le Comité local des services de santé pour les Autochtones (CLSSA) du RLISS du Nord-Est afin d'élaborer la stratégie de soins de santé pour les Autochtones pour le RLISS du Nord-Est, qui comprend un plan d'action en matière de réconciliation pour le Nord-Est de l'Ontario.
10. Offrir des soins de réadaptation fondés sur des pratiques exemplaires normalisées.
11. Favoriser le réaménagement des foyers de soins de longue durée afin qu'elles répondent aux normes les plus élevées en matière de sécurité et de conception.

État actuel

Les défis dans le Nord-Est qui ont un impact sur la durabilité du système de santé incluent :

- **Une population vieillissante** : le RLISS du Nord-Est a une proportion plus élevée de personnes âgées de plus de 65 ans comparativement à l'Ontario (20 % par rapport à 16 %).
- **Facteurs de risque de la population** : Comparativement à la province, le RLISS du Nord-Est a un pourcentage plus élevé de fumeurs (23 % par rapport à 18 %), de personnes qui indiquent une consommation excessive d'alcool (22 % par rapport à 17 %), d'adultes qui font de l'embonpoint ou qui sont obèses (62 % par rapport à 54 %), et de résidents atteints de plusieurs problèmes chroniques (21 % par rapport à 15 %). Le Nord-Est de l'Ontario présente aussi une proportion plus faible de résidents qui considèrent leur état de santé comme « très bon ou excellent » (55 % comparativement à 60 %), et de résidents qui signalent des niveaux d'activité physique inférieurs (43 % par rapport à 46 %).
- **Problèmes de santé complexes** : Les premiers 5 % des grands utilisateurs du système de santé représentent les deux tiers des dépenses en santé en Ontario. Trois de ces patients sur quatre consultent plus de six médecins par année. Un quart de ces patients consultent jusqu'à 16 médecins différents dans une année. Le RLISS du Nord-Est continue de travailler sur différents modèles de soins intégrés pour de tels patients, comme les maillons santé et les carrefours santé, afin de pouvoir leur offrir des soins plus efficaces et efficaces.
- **Environnement économique** : Une économie fondée sur les ressources, qui souffre d'une baisse de la population, a un impact sur la durabilité à long terme d'un certain nombre de secteurs dans la région.

Harmonisation avec les priorités gouvernementales

La protection de la durabilité de notre système de santé pour des générations à venir est l'un des buts énoncés dans le document *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé* (février 2015). L'importance de la prise de décisions, fondées sur la valeur et la qualité afin de soutenir le système, s'harmonise aussi avec *Amener les soins au domicile : Rapport du Groupe d'experts pour l'examen des soins à domicile et en milieu communautaire* (mars 2015).

Objectif 1 : Travailler avec les partenaires pour que les fournisseurs de soins primaires assurent un suivi en temps opportun des patients après leur congé de l'hôpital.						
Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Technologie d'avis électronique mis en œuvre dans tous les hôpitaux et chez tous les fournisseurs de soins primaires.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Mesure 2 : Intégration des cabinets de médecin par voie électronique (ICM-E) mise en œuvre entre tous les hôpitaux et fournisseurs de soins primaires.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Mesure 3 : Fournisseurs de soins primaires engagés à s'assurer que les patients hospitalisés font l'objet d'un suivi dans les sept jours après avoir reçu leur congé de l'hôpital.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Comment allons-nous mesurer notre succès?						
Mesure 1 : Augmentation du nombre de médecins de soins primaires qui reçoivent un avis électronique de l'hôpital pour des patients. Mesure 2 : Augmentation du nombre de médecins de soins primaires qui bénéficient de la technologie d'intégration des cabinets de médecin par voie électronique (ICM-E). Mesure 3 : Pourcentage accru de patients traités dans un milieu de soins actifs, qui ont fait l'objet d'un suivi par un médecin dans les sept jours après avoir reçu leur congé; diminution des réadmissions dans les 30 jours pour des GPH sélectionnés (groupes sélectionnés de patients hospitalisés du modèle d'allocation fondée sur la santé - MAS).						
Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre						
- Médecins qui adoptent le DME, utilisent la technologie ICM-E et reçoivent des avis électroniques. -						
Efforts d'atténuation des risques du RLIS du Nord-Est						
- Données probantes pour soutenir les changements dans la pratique des médecins. - Soutien des cliniciens chefs de file dans les soins primaires afin qu'ils mettent en œuvre le programme d'accès ouvert de QSSO et soutien des données probantes des hôpitaux.						
Catalyseurs clés						
- Collaboration entre les équipes de soins primaires et de cybersanté afin d'encourager la participation des fournisseurs de soins et de promouvoir les solutions de cybersanté. - Collaborer avec les intervenants pour déterminer les coûts de durabilité au moment de la mise en œuvre.						

Objectif 2 : Travailler avec les communautés pour s'assurer que les hôpitaux continuent à évoluer pour répondre aux besoins en matière de santé actuels et futurs.						
Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Mettre en œuvre la stratégie triennale en matière de cheminement des patients et d'autres niveaux de soins du Nord-Est (approuvée par le Comité consultatif sur le système de santé du Nord-Est en janvier 2016).	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Mesure 2 : Mettre en œuvre et évaluer le modèle de carrefour santé en milieu rural dans le Nord-Est de l'Ontario.	En cours	25 %	En cours	50 %	En cours	25 %
Mesure 3 : Continuer de mettre en œuvre les actes médicaux fondés sur la qualité (AMFQ).	En cours	50 %	En cours	25 %	En cours	25 %

Comment allons-nous mesurer notre succès?
Mesure 1 : Réduction du taux d'ANS dans les hôpitaux du RLISS du Nord-Est. Mesure 2 : Élargissement de la mise en œuvre de la stratégie en matière de santé en région rurale (actuellement dans deux régions, soit Blind River et Espanola). Mesure 3 : AMFQ mis en œuvre comme prévu.
Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre
- Participation et engagement de la part des 25 hôpitaux dans le RLISS du Nord-Est. - Modèles de gouvernance partagée.
Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est
- Cadre de gestion complète des risques. - Efforts en matière d'éducation avec les hôpitaux et les communautés du Nord-Est de l'Ontario. - Soutien continu de la part du RLISS du Nord-Est pour faire avancer les plans qui permettent d'améliorer les soins offerts aux patients et la durabilité du système. - Participation communautaire.
Catalyseurs clés
- Efforts en matière de participation et d'éducation. - Partenariats.

Objectif 3 : Améliorer les stratégies permettant de mieux soutenir les personnes âgées frêles et leurs soignants, à domicile ou en milieu communautaire.						
Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Examiner les 26 centres fonctionnels de services communautaires de soutien (SCS) afin de s'assurer de l'uniformisation de la production de rapports et de l'interprétation d'indicateurs de rendement clés (IRC).	Début	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Mesure 2 : S'appuyer sur l'examen des services d'aide à la vie autonome pour analyser la capacité actuelle dans ce secteur et élaborer un cadre décisionnel visant à soutenir tout investissement futur.	Mettre en œuvre	90 %	En cours	10 %		
Mesure 3 : Collaborer aux initiatives en matière de ressources humaines en santé, y compris la formation des PSSP, afin de renforcer la capacité et l'amélioration de l'accès et des temps d'attente.	En cours	30 %	En cours	35 %	En cours	35 %
Comment allons-nous mesurer notre succès?						
Mesure 1 : Établir des pratiques exemplaires et des IRC. Examiner les centres fonctionnels chaque année. Mesure 2 : Élaborer et partager un cadre décisionnel afin de s'assurer que les investissements dans l'aide à la vie autonome répondent aux besoins et sont équitables. Mesure 3 : Miser sur des pratiques de gestion des bénévoles et des programmes de formation des PSSP annualisés.						
Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre						
- Géographie et ressources ou culture organisationnelle pour soutenir le travail en matière d'IRC. - Harmonisation des ressources pour soutenir les recommandations possibles.						
Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est						

- Travailler avec les tables de planification locales pour élaborer des plans de travail à l'échelle locale afin de soutenir les priorités régionales.

Catalyseurs clés

- Les intervenants pivots des SCS soutiennent les améliorations apportées au système au niveau des FSS.

Objectif 4 : Mettre en œuvre des outils normalisés de dépistage et d'évaluation en santé mentale et toxicomanie.

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Travailler avec le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) pour créer un groupe de travail sur la mise en œuvre, trouver et former des formateurs, et élaborer un plan de mise en œuvre.	En cours	50 %	Terminé	50 %		
Mesure 2 : Travailler avec le CAMH pour déterminer l'identité des premiers à adopter le système, former et agréer les membres du personnel.	Printemps 2016	50 %	Terminé	50 %		
Mesure 3 : Adopter de façon générale des outils de dépistage et d'évaluation et ajuster l'ERS-M.	En cours	50 %	Terminé	50 %		

Comment allons-nous mesurer notre succès?

Mesure 1 : Élaboration d'un plan de mise en œuvre.

Mesure 2 : Achèvement du dépistage et de la formation avec au moins huit formateurs dans la région.

Mesure 3 : Nombre de FSS dans le domaine de la toxicomanie qui ont adopté les outils; nombre de clients ayant fait l'objet d'un dépistage avec GAIN SS (outil de dépistage abrégé) depuis la mise en œuvre.

Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre

- Soutien continu de la part du CAMH.
- Participation de FSS ciblés.
- Outils harmonisés avec les besoins des divers groupes culturels de la région.
- Utilisation des solutions TI par les FSS.

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est

- Efforts soutenus en collaboration le CAMH, le MSSLD et les fournisseurs de services en vue de la mise en œuvre.
- Efforts collaboratifs avec le groupe régional de formateurs et le groupe de travail sur la mise en œuvre.

Catalyseurs clés

- Technologie telle que Datis/Catalyst et le RTO ainsi que l'utilisation d'Adobe Connect pour la formation.
- Partenariats.

Objectif 5 : Mettre en œuvre les recommandations découlant de l'examen des services de lutte contre les dépendances de la région au besoin.

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Recevoir, réviser et accepter le rapport final.	Terminé	100 %				
Mesure 2 : Travailler avec la table de planification régionale pour examiner et établir une liste de points prioritaires susceptibles de faire l'objet d'une mesure.	Début à l'automne 2016	50 %	Terminé	50 %		

Mesure 3 : Élaborer un plan de mise en œuvre et appliquer les points susceptibles de faire l'objet d'une mesure de la première année.	Début à l'automne 2016	25 %	En cours	25 %	Terminé	50 %
Comment allons-nous mesurer notre succès?						
Mesure 1 : Rapport final accepté d'ici avril 2016. Mesure 2 : Nombre de points susceptibles de faire l'objet d'une mesure mis en œuvre; nombre de FSS qui participent à la planification et à la mise en œuvre. Mesure 3 : Nombre de points susceptibles de faire l'objet d'une mesure mise en œuvre.						
Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre						
- Rythme de la mise en œuvre.						
Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est						
- Travailler avec le conseil consultatif régional à l'élaboration d'un plan de travail pour mettre en œuvre les recommandations prioritaires dans le rapport des services de lutte contre les dépendances. - Établir un budget annuel pour les points susceptibles de faire l'objet d'une mesure et viser à exécuter un certain nombre de priorités chaque année.						
Catalyseurs clés						
- Partenariats et efforts de participation continus avec le secteur.						

Objectif 6 : Travailler avec des partenaires pour améliorer l'expérience du patient en visant invariablement la qualité.						
Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure : Favoriser les pratiques exemplaires pour la création, la responsabilisation et le pouvoir des conseils consultatifs de patients ou de clients.	En cours	33 %	En cours	33 %	En cours	33 %
Comment allons-nous mesurer notre succès?						
- Conseils consultatifs des patients nouvellement établis et augmentation des pratiques de participation des patients.						
Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre						
- Engagement du secteur à créer des conseils consultatifs de patients et à augmenter les pratiques de participations des patients.						
Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est						
- Éducation et sensibilisation du RLISS du Nord-Est à l'égard de l'importance du concept de « priorité aux patients ». - Partage des résultats d'un sondage du RLISS, indiquant l'engagement des gens du Nord à l'égard des changements apportés au système, qui sont axés sur les besoins du patient et sa participation aux processus décisionnels.						
Catalyseurs clés						
- Partenariats tels que ceux avec QSSO, The Change Foundation. Le RLISS et les fournisseurs de services de santé. - L'éducation pour aider à l'élaboration du processus de diffusion des pratiques exemplaires.						

Objectif 7 : Procéder, tous les trois ans, à une évaluation de tous les fournisseurs de services de santé désignés pour vérifier qu'ils satisfont toujours aux critères de désignation.						
Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%

Mesure 1 : Offrir de l'orientation et du soutien aux FSS désignés pour réaliser l'outil d'évaluation de la désignation.	En cours	40 %	En cours	60 %		
Mesure 2 : Examiner les soumissions d'évaluation et offrir des recommandations à des fins d'amélioration.	En cours	40 %	En cours	60 %	Terminé	100 %
Mesure 3 : Offrir du soutien aux FSS pour la mise en œuvre des recommandations dans la soumission d'évaluation.	En cours	40 %	En cours	60 %	Terminé	100 %
Comment allons-nous mesurer notre succès?						
Mesure 1 : Nombre d'outils d'évaluation de la désignation achevés et soumis au RLISS du Nord-Est. Mesure 2 : Nombre d'outils d'évaluation de la désignation examinés et accompagnés de recommandations par le RLISS du Nord-Est. Mesure 3 : Nombre de recommandations mises en œuvre par les FSS.						
Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre						
-						
Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est						
- Travailler en collaboration avec l'entité de planification des services de santé en français. - Inclure des dispositions concernant les services en français dans les ententes de responsabilisation avec les FSS.						
Catalyseurs clés						
- Efforts continus en matière d'éducation et de communication en collaboration avec les FSS.						

Objectif 8 : Travailler avec les fournisseurs pour assurer la collecte de données de qualité concernant les populations autochtone et francophone.						
Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Renseigner les FSS au sujet des indicateurs de services en français.	En cours	50 %	En cours	50 %		
Mesure 2 : Augmenter le nombre de FSS qui saisissent des données sur la langue en utilisant des questions sur les variables linguistiques.	En cours	25 %	En cours	75 %		
Mesure 3 : Augmenter le nombre de fournisseurs de services de santé pour les Autochtones, qui effectuent des évaluations InterRAI et téléversent les données dans le Dossier d'évaluation médicale intégré (DEMI).	En cours	25 %	En cours	50 %	En cours	25 %
Mesure 4 : Hausser le niveau de formation et d'éducation pour soutenir une amélioration de la qualité des rapports de données par les fournisseurs de services de santé.	En cours	25 %	En cours	50 %	En cours	25 %
Comment allons-nous mesurer notre succès?						
Mesures 1 et 2 : - Pourcentage de FSS qui participent à des séances éducatives sur les services en français. - Pourcentage de FSS qui saisissent des données sur la langue à l'aide de questions linguistiques. Mesures 3 et 4 : - Achèvement des évaluations InterRAI et téléversement dans le DEMI afin de fournir de meilleures données pour aider les FSS et le RLISS du Nord-Est à planifier et à établir des priorités. - Rapports trimestriels et annuels présentant des données exactes.						
Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre						
Mesures 1 et 2 :						

- Données incohérentes.
- Systèmes d'information qui n'ont pas la capacité de saisir des données linguistiques.

Mesures 3 et 4 :

- Capacité de production de rapports cohérents.
- Comprendre comment les données seront conservées et utilisées.

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est

Mesures 1 et 2 :

- Surveillance des indicateurs de services en français et rapports sur ces indicateurs.

Mesures 3 et 4 :

- Tirer profit du Comité local des services de santé pour les Autochtones pour aider à promouvoir les avantages liés à la mise en œuvre des outils d'évaluation InterRAI.
- Effectuer une analyse de l'usage présent, des ressources technologiques et de l'élaboration d'un plan fondé sur l'état actuel des connaissances.

Catalyseurs clés

Mesures 1 et 2 :

- Éducation, sensibilisation.
- Utilisation de la technologie pour recueillir des données.

Mesures 3 et 4 :

- Utilisation de la technologie pour cerner les lacunes, établir des priorités en santé et partager les évaluations entre les fournisseurs afin de garantir un continuum de soins intégrés pour les clients.
- Tirer profit d'une relation avec Santé Canada afin de promouvoir conjointement l'utilisation des outils d'évaluation InterRAI.

Objectif 9 : Travailler en collaboration avec le Comité local des services de santé pour les Autochtones (CLSSA) du RLISS du Nord-Est afin d'élaborer la stratégie de soins de santé pour les Autochtones pour le RLISS du Nord-Est, qui comprend un plan d'action en matière de réconciliation pour le Nord-Est de l'Ontario.

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	
Mesure 1 : Collaborer avec les chefs de file, les fournisseurs de services et les intervenants en santé des Autochtones, afin de déterminer les composants d'une stratégie en matière de santé des Autochtones pour le RLISS du Nord-Est.	En cours et terminé	100 %				
Mesure 2 : Soutien du Comité local des services de santé pour les Autochtones (CLSSA) à l'égard de la mise en œuvre de la stratégie et du système.	En cours	75 %	En cours	25 %		

Comment allons-nous mesurer notre succès?

- Élaboration de la stratégie et soutien reçu du CLSSA, du RLISS du Nord-Est et des fournisseurs de services de santé.

Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre

- Échéanciers pour l'élaboration de la stratégie et la mise en œuvre subséquente à l'échelle du système.

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est

- Poursuite du travail en collaboration avec le CLSSA et efforts de sensibilisation de tous les intervenants du RLISS du Nord-Est à l'importance de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie.
- Tirer profit de l'engagement des gouvernements fédéral et provinciaux envers les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

Catalyseurs clés

- Partenariat du RLISS du Nord-Est avec le CLSSA et les FSS.
- Engagement, communication et efforts continus en matière d'éducation.

Objectif 10 : Adopter des pratiques exemplaires normalisées en matière de soins de réadaptation.

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Harmoniser les soins avec le cadre de définitions en matière de niveaux des soins de réadaptation (avec nombre de lits).	En cours	50 %	En cours	50 %	Terminé	100 %
Mesure 2 : Harmoniser les soins avec le cadre de définitions en matière de niveaux de soins de réadaptation communautaires.	En cours	50 %	En cours	50 %	Terminé	100 %
Mesure 3 : Adopter un parcours de soins en fonction de pratiques exemplaires de réadaptation après les soins actifs, comme les AMFQ pour l'arthroplastie totale et le traitement d'une fracture de la hanche.	Pas encore commencé	60 %	En cours	40 %	Terminé	100 %

Comment allons-nous mesurer notre succès?

Mesures 1 et 2 :

- Nombre de programmes de prestation de soins selon le cadre.
- Lacune entre l'état actuel et l'état idéal futur, c.-à-d., le cadre.
- Adoption des indicateurs de processus de l'Alliance des soins de réadaptation pour surveiller le rendement.

Mesure 3 :

- Nombre de programmes qui ont mis en œuvre le parcours de soins de réadaptation après les soins actifs.
- Nombre de programmes qui offrent la prestation de soins post-actifs selon le parcours.
- Mise en œuvre d'un programme de télé-réadaptation entre les soins actifs et les établissements de rapatriement afin de soutenir les hôpitaux qui ont des lacunes et des places vacantes en physiothérapie.

Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre

- Accès aux ressources humaines pour la prestation de soins.
- Les programmes n'ont pas tous une capacité d'aide à la décision pour surveiller les indicateurs.
- Plan de capacité de réadaptation à l'échelle du RLISS.

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est

- Élaborer une approche graduelle d'investissement ou une option qui envisagerait une reclassification des lits.
- Explorer toutes les autres options pour maintenir l'accès aux ressources requises, p. ex., l'utilisation du RTO, les partenariats.
- Explorer les ressources partagées, le soutien d'une décision régionale.
- Rechercher les occasions de tirer profit du travail réalisé partout dans la province en matière de planification de la capacité de réadaptation.
- Utiliser les services des FSS pour élaborer une politique sur l'utilisation du parcours.
- Collaborer avec les FSS.

Catalyseurs clés

- Technologie
- Mesure et gestion du rendement ciblées.
- Services de réadaptation offerts par la télémédecine.
- Travailler de concert avec l'Alliance des soins de réadaptation de la province.

Objectif 11 : Favoriser le réaménagement des foyers de soins de longue durée afin qu'elles répondent aux normes les plus élevées en matière de sécurité et de conception.

Mesures requises pour atteindre l'objectif :	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	État	%	État	%	État	%
Mesure 1 : Participer aux discussions sur le réaménagement avec des exploitants et le MSSLD afin de soutenir les plans préliminaires de réaménagement qui reflètent les besoins du RLISS du Nord-Est.	En cours	25 %	En cours	75 %		
Mesure 2 : Collaborer avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée afin d'élaborer un cadre d'autorisation de lits pour régler les problèmes dans le RLISS du Nord-Est.	En cours	50 %	En cours	50 %		
Mesure 3 : Collaborer avec les exploitants admissibles et les intervenants afin d'achever les étapes ou les tâches nécessaires pour faire avancer le réaménagement au cours des trois premières années.	En cours	25 %	En cours	75 %		

Comment allons-nous mesurer notre succès?

Mesure 1 :

- Mise en œuvre du travail découlant des réunions conjointes du ministère, du RLISS et des exploitants.
- Nombre d'exploitants qui avancent rapidement dans le réaménagement.
- Nombre d'exploitants qui avancent tôt dans le processus et sont prêts à ajuster le mélange de types d'adaptation pour le foyer réaménagé.

Mesure 2 :

- Nombre de permis qui quittent le RLISS du Nord-Est, arrivent dans le RLISS, et sont déplacés à l'intérieur du RLISS afin de gérer des régions qui ont des besoins élevés et un mauvais flux dans le système.

Mesure 3 :

- Sensibilisation accrue des intervenants concernant le processus de réaménagement.
- Nombre de demandes d'inclusion dans le programme soumises au ministère; nombre d'exploitants acceptés dans le programme; nombre d'exploitants qui ont une entente de réaménagement acceptée.

Risques et obstacles pouvant nuire à la mise en œuvre

- Défis posés par la circulation de permis.
-

Efforts d'atténuation des risques du RLISS du Nord-Est

- Collaboration au début du processus et de façon continue avec les intervenants dans un milieu mutuellement respectueux afin de maintenir la confidentialité.
- Efforts de collaboration avec le ministère et les exploitants en matière de composants clés de politique financière.
- Dialogue ouvert avec tous les intervenants dans les discussions sur les autorisations de lit.
- Compréhension du financement pour soutenir la viabilité des projets, particulièrement le soutien d'une augmentation de l'option d'adaptation de base et du réaménagement des foyers de petite taille.

Catalyseurs clés

- Partenariats tels que les conversations au début du processus avec les exploitants, le ministère et les milieux de SLD.
- Technologie telle que le RTO pour faciliter les discussions.
- Éducation sur le cadre d'autorisation de lit et sur les politiques ou les limites de financement.

Plan de dépenses de fonctionnement du RLISS

Postes de dépenses du RLISS (\$)	Chiffres réels 2015-2016	2016-2017 Dépenses prévues	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018
Salaires et rémunération	3 256 005	3 054 465	3 054 465	3 054 465
Avantages sociaux des employés				
HOOPP	295 501	308 805	308 805	308 805
Autres avantages	403 421	378 556	378 556	378 556
Total des avantages sociaux des employés	698 921	687 361	687 361	687 361
Transports et communications				
Déplacements du personnel	135 273	142 235	142 235	142 235
Déplacements des administrateurs	24 693	13 000	13 000	13 000
Communications	135 160	110 191	110 191	110 191
Autre	1 972	3 750	3 750	3 750
Total des transports et des communications	297 098	269 176	269 176	269 176
Services				
Locaux	216 846	204 651	204 651	204 651
Publicité	6 501	5 000	5 000	5 000
Services bancaires	656	360	360	360
Frais de consultation	45 795	30 400	30 400	30 400
Location d'équipement	9 792	9 344	9 344	9 344
Indemnités quotidiennes du président du conseil	17 500	12 600	12 600	12 600
Indemnités quotidiennes de la gouvernance	20 637	14 500	14 500	14 500
Assurance	6 287	6 762	6 762	6 762
Coûts partagés pour le BSPR	260 956	266 413	266 413	266 413
Partenariats des RLISS	47 500	47 500	47 500	47 500
Autres dépenses de réunion	35 643	28 000	28 000	28 000
Autres coûts de gouvernance	7 095	5 000	5 000	5 000
Impression et traduction	80 739	52 000	52 000	52 000
Perfectionnement du personnel	18 123	31 000	31 000	31 000
Total des services	773 620	713 530	713 530	713 530
Fournitures et matériel				
Matériel informatique	15 267	25 000	25 000	25 000
Fournitures de bureau et achat de matériel	30 055	25 000	25 000	25 000
Total des fournitures et du matériel	45 322	50 000	50 000	50 000
Dépenses en immobilisations	–	–	–	–
Fonctionnement du RLISS : dépenses totales	5 070 965	4 774 533	4 774 533	4 774 533
Dépenses du RLISS pour les programmes				
Centre régional de coordination de lutte contre le diabète	1 065 809	1 065 809	1 065 809	1 065 809
Services en français	296 800	296 800	296 800	296 800
Cybersanté et bureau de gestion de projets	510 000	510 000	510 000	510 000
Planification autochtone	100 000	100 000	100 000	100 000
SU/ANS	100 000	100 000	100 000	100 000
Entité de planification des services de santé en français	796 159	796 159	796 159	796 159
Médecins responsables	225 000	225 000	225 000	225 000
Total global — Dépenses du RLISS	8 164 733	7 868 301	7 868 301	7 868 301
Objectif de financement annuel	8 164 733	7 868 301	7 868 301	7 868 301
Écart surplus/(déficit)	–	–	–	–

Plan de dotation du RLISS (équivalents temps plein)

Postes	Chiffres réels 2015/2016 en date du 31 mars 2015 ETP	2016-2017 Prévisions ETP	2017-2018 Prévisions ETP	2018-2019 Prévisions
Directeur général	1	1	1	1
Adjoint de direction et agent de liaison du conseil d'administration	1	1	1	1
Équipe de la haute direction	4	4	4	4
Coordonnateurs de projet	4	4	4	4
Commis à l'administration	2	2	2	2
Services généraux – RH et contrôleur	2	2	2	2
Analystes — Données, finances et rendement	2	2	2	2
Agents/coordonnateur des communications	4	4	4	4
Agents principaux	4	4	4	4
Agents de grande région	4	4	4	4
Agents de liaison	6	8	8	8
Agents régionaux	10	10	10	10
Total des ETP	44	46	46	46

Objectifs Objectif organisationnel : Mettre en œuvre la première année du PSSI 2016-2019 du RLISS du Nord-Est et les initiatives du présent Plan d'activités annuel en vue de mettre au point un système de santé régional centré sur le patient, intégré dans tout le continuum de soins en ayant recours aux mesures suivantes : • améliorer l'accès et les temps d'attente pour recevoir des soins de qualité; • améliorer la coordination des soins; • renforcer la durabilité du système de santé de sorte qu'il soit toujours là pour les résidents du Nord, aujourd'hui et demain; • renseigner les gens du Nord sur l'importance des catalyseurs de priorités : logement, partenariats, éducation, technologie, transport; • travailler avec les partenaires pour mettre l'accent sur la qualité et la valeur du système, améliorer l'expérience du patient et la santé de la population tout en tenant compte de la diversité culturelle, particulièrement dans le cas des populations autochtones et francophones; • fournir des renseignements sur le rendement et l'état d'avancement en documentant les réussites et en les partageant; • viser la transformation du système de santé, qui est centré sur le patient. Objectifs de communication : Nous ferons la promotion des occasions pour les gens du Nord de participer et de s'impliquer afin qu'ils nous aident à atteindre nos objectifs opérationnels en ayant recours aux mesures suivantes : • coordonner les communications générales et les activités de participation communautaire, surtout celles liées à des changements structurels possibles dans le document de discussion <i>Priorité aux patients</i> du 17 décembre 2015 permettant d'élargir les services à domicile et en milieu communautaire; • fournir en temps opportun à nos concitoyens du Nord des renseignements exacts et utiles sur le besoin de transformer le système de santé régional, d'un point de vue décisionnel axé sur la personne en matière de santé; • diffuser une vision partagée du RLISS du Nord-Est en ce qui a trait aux priorités du PSSI 2016-2019 et sensibiliser aux réussites liées à la transformation et à l'intégration dans le RLISS; • sensibiliser au rôle du RLISS du Nord-Est dans l'avancement des priorités locales en santé; • veiller à ce que les intervenants comprennent leur rôle pour cerner les occasions d'intégrer les services du système de santé local et ainsi fournir des services appropriés, coordonnés, efficaces et efficients selon le financement disponible et surveiller le rendement comparativement aux ententes de responsabilisation; • offrir des renseignements exacts et en temps opportun à tous les publics; • être transparents et responsables.
Contexte ▪ <i>Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé de l'Ontario</i>, annoncé par le ministre en février 2015, qui respecte les principes de la <i>Loi de 2010 sur l'excellence des soins pour tous</i> et place les RLISS au centre de la transformation du système de santé. ▪ Le document de discussion <i>Priorité aux patients : une proposition pour renforcer les soins de santé axés sur les patients en Ontario</i> (17 décembre 2015), qui invite les commentaires sur un rôle élargi pour les RLISS de l'Ontario. ▪ La vision du PSSI 2016-2019 du RLISS du Nord-Est et les initiatives décrites dans le présent Plan d'activités annuel sont harmonisées stratégiquement à l'orientation et aux priorités du gouvernement, et tiennent compte de la responsabilité partagée entre le MSSLD et les RLISS quant à la prestation de services dans l'intérêt public et la surveillance efficace de l'utilisation des fonds publics. • <i>Priorité aux patients : Feuille de route pour renforcer les soins à domicile et en milieu communautaire</i> (mai 2015) est un plan pour améliorer les soins à domicile et les soins communautaires. Ce plan décrit les mesures prises pour améliorer les soins que les êtres chers reçoivent, et s'inspire des travaux du Groupe d'experts pour l'examen des soins à domicile et en milieu communautaire du ministère, dirigé par Gail Donner, et de son rapport intitulé <i>Amener les soins au domicile</i>.
Publics cibles Le RLISS du Nord-Est consulte de nombreux intervenants pouvant être classés en différentes catégories :

Externe

- Public (contribuables, patients/clients et soignants/membres des familles).
- FSS
 - FSS financés par le RLISS : hôpitaux, CASC, SCS, services communautaires de santé mentale et de lutte contre les dépendances, FSLD, CSC
 - FSS non financés par le RLISS : médecins, organismes de soins primaires, services ambulanciers, RTO, réseaux provinciaux (p. ex. Action Cancer Ontario et autres), bureaux de santé publique
- MSSLD de l'Ontario
- Décideurs en matière de politiques
 - Députés provinciaux du Nord-Est de l'Ontario; gouvernement municipal; conseils, maires, préfets et chefs de la direction; Office des affaires francophones de l'Ontario; Commissariat aux services en français; ministère de la Promotion de la santé, ministère des Affaires municipales et du Logement, ministère du Développement du Nord, des Mines et des Forêts, ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, Services de santé en français; Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario; Secrétariat aux affaires des personnes âgées
- Établissements d'enseignement
 - Université Algoma, Collège Boréal, Cambrian College, Canadore College, Université Laurentienne, Université de Nipissing, École de médecine du nord de l'Ontario, Collège Northern, Collège Sault d'arts appliqués et de technologie, Université de Sudbury
- Organisations
 - Réseau du mieux-être francophone du nord de l'Ontario (RMEFNO), l'entité de planification des services de santé en français (EPSSF); groupes de défense des intérêts locaux; Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario, Ontario College of Family Physicians, Ontario Medical Association, Association pour la santé publique de l'Ontario, syndicats
- Populations particulières
 - Francophones, Autochtones, Premières nations et Métis
- Médias

Interne

- Conseil d'administration, responsables des soins de santé, comités et groupes consultatifs, personnel

Démarche stratégique

Permettre au RLISS du Nord-Est de s'établir comme joueur clé dans la transformation du système de santé de l'Ontario. Les initiatives en matière de communication soutiendront les priorités du document *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé* du MSSLD de l'Ontario, du document de discussion associé de décembre 2015, et du PSSI 2016-2019 du RLISS du Nord-Est.

- Nous utiliserons une combinaison de stratégies de communication pour recueillir des données sur la transformation du système et les partager, en accordant une attention spéciale aux bienfaits pour les patients.
- Des communications ciblées, spécifiques pour la prestation de certains services ou pour certaines zones géographiques, indiqueront comment les gens du Nord peuvent contribuer à la réussite de la transformation du système de santé.
- Les principales initiatives auront leur propre « Plan en matière de communications et de participation communautaire » pour ainsi documenter le contexte de chaque initiative, les échéanciers, les publics, les outils/tactiques, les messages clés et un tableau faisant le suivi des livrables. Dans de nombreux cas, il s'agira d'un document qui sera élaboré et appliqué en collaboration avec des partenaires appropriés du secteur des soins de santé.

Principaux messages

- La priorité aux patients signifie une expérience de soins intégrée pour les patients ainsi qu'un accès plus rapide à des services de santé de qualité pour tous les Ontariens.
- *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé* fixe des objectifs clairs et ambitieux pour le système de santé ontarien afin de mettre les patients au cœur du système en améliorant leur expérience des soins de santé :
- Accès

- Améliorer l'accès : offrir un accès plus rapide aux soins appropriés.
- Contact
 - Relier les services : offrir des soins mieux coordonnés et intégrés dans la communauté, plus près du domicile du patient, et fournir de meilleurs soins à domicile et en milieu communautaire.
- Information
 - Soutenir les résidents et les patients : offrir l'éducation, l'information et la transparence dont les Ontariens ont besoin afin de faire les bons choix pour leur santé.
- Protection
 - Protéger notre système de santé publique universel : prendre des décisions fondées sur la valeur et la qualité afin d'assurer la pérennité du système pour des générations à venir.
- En tant que prochaine étape logique du plan d'action provincial en matière de soins de santé, le document *Priorité aux patients : une proposition pour renforcer les soins de santé axés sur les patients en Ontario* propose une voie à suivre pour un meilleur accès aux soins, quel que soit l'endroit où vous habitez, en améliorant les liens entre les services de soins de santé.

Les messages clés du RLISS du Nord-Est s'harmonisent aux orientations provinciales ci-dessus et répondent aux préoccupations locales :

Soins centrés sur le patient dans la communauté

- Le RLISS améliore les soins dans les communautés du Nord-Est de l'Ontario en répondant aux préoccupations des gens du Nord et à leur demande de soins à domicile et en milieu communautaire.

Transformer ensemble

- Les voix des gens du Nord sont le fondement du plan stratégique du RLISS du Nord-Est pour améliorer la coordination des soins, l'accessibilité, la transition et la sensibilité à la culture.

Un seul système, bien coordonné

- Le RLISS du Nord-Est rassemble les FSS pour construire un système de soins de qualité bien coordonné, axé sur la valeur, responsable et centré sur les besoins des gens du Nord, en particulier ceux des aînés frêles.

En rassemblant les partenaires œuvrant dans le domaine des soins de santé, comme les hôpitaux et les organismes communautaires, afin d'élaborer des solutions novatrices et collaboratives permettant d'accroître l'accès à des soins de qualité supérieure pour tous les résidents, le RLISS du Nord-Est soutient la transformation du système.

Guidé par son PSSI 2016-2019, le RLISS du Nord-Est collabore avec les partenaires du secteur de la santé pour organiser le système différemment et mettre l'accent sur les données médicales probantes afin d'apporter des changements importants et positifs de manière à assurer la viabilité et la prestation des services de santé de qualité.

Tactiques

- Communiqués de presse, avis aux médias, publipostage électronique, bulletins, tribunes libres, photos avec légende, blogue de la DG du RLISS
- Pauses café virtuelles avec des invités durant lesquelles les gens du Nord peuvent écouter des conversations sur des enjeux clés et poser des questions auxquelles les invités répondront
- Champions du changement sain, nommés par le RLISS du Nord-Est comme champions du changement en santé dans le Nord-Est de l'Ontario
- Chroniques sur les responsables des services de santé, soit des mises à jour régulières sur leur rôle/travail au sein du RLISS du Nord-Est
- Vidéos pour raconter des histoires personnelles relatives à la transformation du système de santé
- Affichage sur des sites Web/alertes/médias sociaux
- Événements et présentations à l'intention des intervenants

• Relations avec des intervenants locaux du secteur gouvernemental • Collaboration avec des intervenants précis : associations provinciales, groupes communautaires, etc. • Organisation d'événements de partage d'information et participation à ces rencontres • Réunions du conseil d'administration
Évaluation La détermination et la surveillance de facteurs essentiels de réussite du plan de communication permettront au RLISS du Nord-Est de mesurer la réussite des activités de communication. Ces facteurs pourraient inclure : • Le degré de participation du public et des patients aux événements, programmes et activités • Une analyse complète du suivi des médias pour mesurer la réussite selon les résultats. • La capacité du RLISS d'apporter rapidement des modifications aux projets en cours en fonction de changements de tendances ou de leçons apprises, y compris la réponse des médias sociaux et des médias traditionnels. • La participation visible de la haute direction et le soutien des initiatives du PAA et des communications associées. • Les intervenants clés comprennent clairement le programme de transformation pour des « soins de santé de qualité lorsque les résidents du Nord en ont besoin », et la façon dont ils seront touchés par la mise en œuvre d'initiatives connexes. À chaque occasion de participation, les commentaires offerts permettront le suivi des réussites ou la détermination d'une modification nécessaire pour la diffusion et la compréhension de l'information. • Les FSS participent tôt et fréquemment, et constatent à quel point leur participation influence la mise en œuvre ou la transformation.
Participation communautaire Diverses stratégies en matière de pratiques exemplaires seront utilisées pour respecter l'engagement du RLISS du Nord-Est à l'égard de la participation communautaire en 2016-2017. Informez et suscitez la participation des intervenants publics Dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, le RLISS du Nord-Est veillera à ce que ses messages soient bien reçus et compris, et qu'à titre d'organisme, il ait suffisamment de possibilités d'ajuster ses efforts au besoin afin de s'assurer que les intérêts du public sont satisfaits. Afin de tenir les communautés au courant, le RLISS du Nord-Est continuera d'utiliser divers véhicules et modes de communication décrits précédemment. Activités de participation du RLISS du Nord-Est Durant toute l'année, le RLISS du Nord-Est tient des activités avec ses concitoyens du Nord et les FSS. Pour obtenir des renseignements à jour sur nos activités de participation, veuillez visiter notre site Web www.nelhin.on.ca. Au cours des trois dernières années, les résidents du Nord ont transmis des commentaires au RLISS du Nord-Est à l'occasion de plus de 500 activités auxquelles ils ont participé. Au cours du mois de février 2016 seulement, plus de 1 000 résidents du Nord ont offert au RLISS du Nord-Est, par voie de sondages et de rencontres en personne partout dans la région, leur opinion sur le document de discussion intitulé <i>Priorité aux patients : une proposition pour renforcer les soins de santé axés sur les patients en Ontario</i> (décembre 2015).